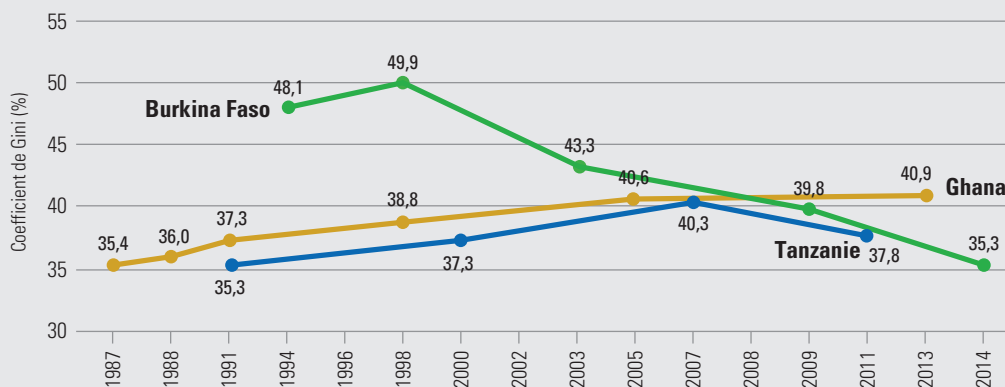


Le contexte national a son importance dans la promotion de l'équité : Les facteurs des inégalités sont hétérogènes au Burkina Faso, au Ghana et en Tanzanie

Le Burkina Faso a réduit les inégalités entre 1998 et 2014. Celles-ci se creusent au Ghana depuis 1987.



Moteurs des inégalités dans les trois pays

- 1 **Faible capacité de création d'emplois** de la croissance et faible productivité des travailleurs
- 2 **Politiques fiscales régressives** qui font peser un fardeau fiscal plus lourd sur les quintiles pauvres
- 3 **Inégalités de genre, fortes pressions démographiques** (p. ex, taux de fécondité élevés), **disparités dans l'éducation** et **faibles écarts de qualifications**
- 4 **Disparités dans les salaires** au sein des secteurs et d'un secteur à l'autre
- 5 **Faible productivité agricole**
- 6 **Inégalité d'accès aux services** de santé, d'éducation et autres services connexes
- 7 **Faible niveau de couverture et de financement** de la protection sociale
- 8 **Augmentation des taux d'inflation**

Enseignements qui se dégagent des trois pays

- 1 Promouvoir **une croissance inclusive et de qualité** – créatrice d'emplois
- 2 Stimuler **la productivité agricole**
- 3 Apporter de **la valeur ajoutée aux matières premières**
- 4 Gommer les **disparités régionales dans la répartition des infrastructures**
- 5 Promouvoir un **accès égal aux services d'éducation et de santé**
- 6 Adopter et mettre en **œuvre des stratégies intégrées de lutte contre les inégalités fondées sur le genre**
- 7 Institutionnaliser un **régime fiscal progressif** et **élargir la couverture d'une protection sociale bien ciblée**
- 8 Accroître **la productivité des transferts de fonds et de l'APD**
- 9 Protéger **les avoirs des pauvres contre** une dévaluation due à l'inflation

14 Analyse comparative des moteurs des inégalités de revenus au Burkina Faso, au Ghana et en République-Unie de Tanzanie

AYODELE ODUSOLA, RADHIKA LAL, ROGERS DHLIWAYO, ISIYAKA SABO
ET JAMES NEUHAUS

14.1 Introduction

En Afrique, les niveaux et les dimensions des inégalités de revenus se caractérisent par leur hétérogénéité dans la mesure où leur intensité, leur diversité et leurs moteurs sont variables. Depuis 1990, les tendances des inégalités de revenus sur le continent sont multidimensionnelles et suivent une courbe ascendante, descendante, en forme de U ou en forme de U inversé (\cap)¹. Ces variations montrent à quel point il est important de parvenir à une meilleure compréhension de chacune de ces tendances en Afrique afin d'en identifier les principaux moteurs et de recommander diverses politiques pour les pays associés à chacune d'entre elles. En effet, en nous concentrant spécifiquement sur les moteurs des progrès en matière d'inégalités de revenus, nous pouvons comprendre clairement pourquoi certains pays réalisent de grandes avancées tandis que d'autres se laissent distancer. Enfin, en ce qui concerne les politiques, ce type d'analyse nous permet de tirer des enseignements au sujet des facteurs humains et institutionnels qui déterminent le succès et l'échec dans les pays africains.

Les moteurs des inégalités ne sont ni homogènes ni universels. Ils peuvent inclure la répartition inégale des terres ; des régimes fiscaux inéquitables ; une répartition inégale des dépenses et investissements publics ; un accès inéquitable aux capitaux et aux marchés ; des processus désordonnés de mondialisation et de transformation structurelle ; un accès discriminatoire à l'information, à la technologie, à l'éducation et aux services de santé ; l'exclusion des processus décisionnels publics et sociétaux ; des pratiques discriminatoires sexistes ; des politiques d'urbanisation biaisées ; la perpétuation de l'héritage colonial ; un système de corruption et de patrimonialisme échappant à tout contrôle ; et une gestion macro-économique inefficace qui engendre l'inflation et le chômage². Les causes profondes sont rarement identiques d'un pays à l'autre. Et même lorsqu'elles le sont, leur contexte et leur structure diffèrent (processus, stratégies et dynamiques politiques). Dans certains pays, ces causes profondes ne sont pas apparentes, tandis qu'elles sont évidentes dans d'autres. Pour

¹ Voir Cornia et Martorano (2016) et le chapitre 2 du présent document pour une analyse détaillée des différentes catégories de tendances parmi les pays d'Afrique subsaharienne et la liste des pays appartenant à chaque catégorie. Le présent chapitre examine trois de ces quatre catégories : une courbe de tendance ascendante, une descendante et une en forme de U inversé.

² Voir, par exemple, Matotay (2014), Molini et Paci (2015) et Aryeetey et Baah-Boateng (2016).

comprendre le contexte et la structure des inégalités en Afrique, il faut d'abord mieux comprendre les moteurs des disparités de revenus et des exclusions au niveau de chaque pays.

En procédant à une comparaison et à une analyse des expériences des pays relativement aux différentes catégories d'inégalités, il nous est possible d'identifier le contexte et les particularités de ces différents groupes de pays. À cette fin, nous avons choisi un pays d'Afrique subsaharienne pour chacune des trois catégories suivantes : courbe d'inégalités ascendante (Ghana), courbe d'inégalités descendante (Burkina Faso) et courbe d'inégalités en forme de U inversé (\cap) (République-Unie de Tanzanie)³. En dépit de leurs tendances divergentes, les inégalités de revenus dans ces trois pays demeurent inférieures à la moyenne de l'Afrique subsaharienne en 2013, qui s'élevait à 43,8 (Banque mondiale, 2016). Notre démarche part du principe qu'une analyse approfondie des inégalités de revenus basée sur des approches qualitatives et quantitatives permet de définir avec netteté le contexte des moteurs et des déterminants de ces inégalités pour la catégorie représentée par chacun de ces pays. Cette analyse nous aide également à tirer des enseignements permettant d'expliquer pourquoi certains pays tels que le Burkina Faso et la Tanzanie ont réussi à réduire plus rapidement les inégalités de revenus que la pauvreté et pourquoi le contraire s'est produit dans un pays tel que le Ghana.

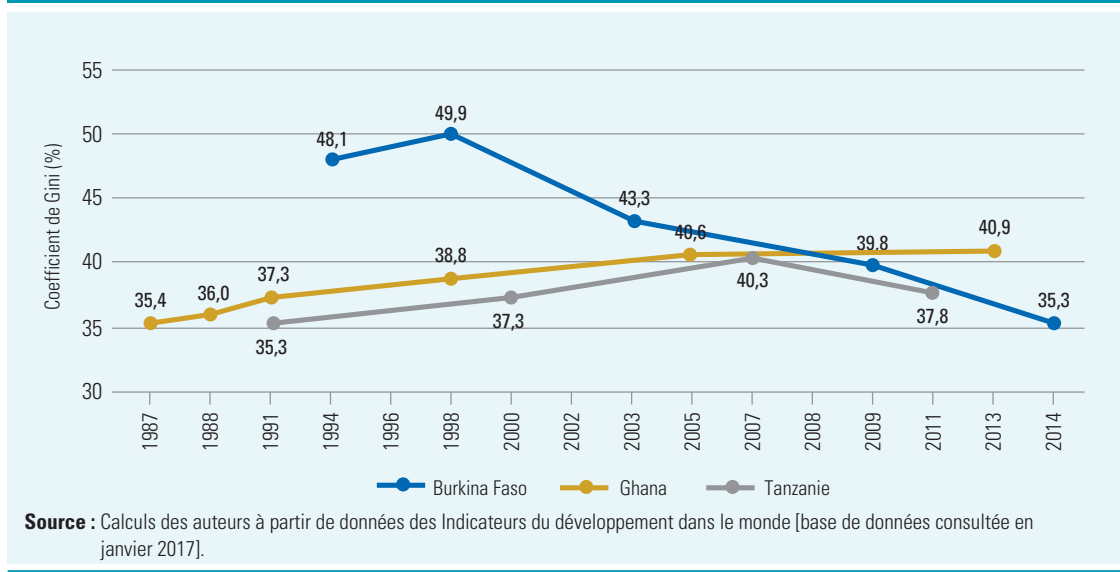
L'objectif du présent chapitre est de comparer les performances des différents pays et d'identifier les facteurs qui sont à l'origine des progrès là où l'on observe un déclin des inégalités et ceux qui entravent le succès là où les inégalités de revenus se creusent. À cette fin, ce chapitre est divisé en quatre sections. À la suite de l'introduction, la section 14.2 fait un tour d'horizon des inégalités de revenus au Burkina Faso, au Ghana et en Tanzanie avant d'en décrire les dimensions spatiales. La section 14.3 poursuit avec une analyse comparative des moteurs des inégalités dans ces trois pays. Enfin, dernière section tire les enseignements et les conclusions du point de vue des politiques nécessaires à la mise en œuvre de programmes favorisant l'égalité en Afrique.

14.2 Tour d'horizon et dimensions spatiales des inégalités au Burkina Faso, au Ghana et en République-Unie de Tanzanie

Bien que ces trois pays soient parvenus à réduire considérablement la pauvreté relativement aux autres pays d'Afrique subsaharienne, seul le Ghana a été capable d'atteindre l'OMD consistant à réduire de moitié la pauvreté à l'horizon 2015 (en se basant sur le seuil international de pauvreté fixé à 1,90 dollar US par jour). En effet, ce pays a réussi à réduire son taux national de pauvreté de 57,2 % entre 1992 et 2012, trois ans avant l'échéance. Il est suivi par le Burkina Faso (47,4 % entre 1994 et 2014) puis la Tanzanie (33,8 % entre 1991 et 2011). Par rapport aux autres pays d'Afrique subsaharienne, ces trois pays affichent une bonne performance en matière de réduction de la pauvreté. Mais quelle a été leur performance sur le plan des inégalités de revenus ?

Le Burkina Faso demeure l'un des rares pays africains à être parvenu à réduire les inégalités de revenus pendant une vingtaine d'années environ. Après avoir augmenté entre 1994 et 1998, où il est passé de 48,07 à 49,94, le coefficient de Gini y a chuté à 35,30 en 2014 (en pourcentage). En comparaison, au Ghana, le coefficient de Gini a connu une hausse continue, passant de 35,35 en 1987 à 42,3 en 2013. Quant à la Tanzanie, elle affiche une courbe de tendance des inégalités de revenus en forme de U inversé (\cap) : après être passé de 35,29 en 1991 à 40,28 en 2007, le coefficient de Gini a reculé pour atteindre 37,78 en 2011 (figure 14.1).

³La courbe de tendance des inégalités en forme de U n'a pas été retenue car elle présente des attributs communs à chacun des trois autres cas sélectionnés.

FIGURE 14.1 Coefficient de Gini global pour le Burkina Faso, le Ghana et la Tanzanie

Le coefficient global de Gini a tendance à masquer les informations concernant la performance des différents groupes de revenus sur l'échelle de répartition des revenus des trois pays. Le tableau 14.1 présente la part de revenu détenue par chaque groupe de revenu dans ces trois pays ; on observe que la part de revenu des 10 % de la population au bas de l'échelle représente moins de 5 % du revenu national. En outre, cette part a connu un déclin significatif au Ghana entre 1987 et 2005, de l'ordre de 32,6 %. Cependant cette répartition masque certaines évolutions encourageantes au sein des groupes de revenu. Selon Cooke, Hague et McKay (2016:16), au Ghana, les groupes au revenu le plus faible au sein des 10 centiles les plus pauvres et des 10 centiles les plus riches rattrapent petit à petit les personnes aux revenus les plus élevés dans leur groupe respectif. À l'opposé, la part du revenu de ce groupe a augmenté au Burkina Faso et en Tanzanie. On observe par ailleurs une tendance semblable pour la part de revenu des 20 % de la population au bas de l'échelle.

À l'autre extrémité de l'éventail des groupes de revenu, la part de revenu des 20 % de la population les plus riches est démesurément élevée. Au Burkina Faso, leur part du revenu national a chuté de 10,69 points de pourcentage, passant de 55,01 % en 1994 à 44,32 % en 2014. En revanche, les inégalités se sont creusées au Ghana (1987-2005) et en Tanzanie (1991-2011), la part du revenu de ce groupe y ayant augmenté de 5,91 % et 2,87 % respectivement. On observe également une tendance semblable pour la part du revenu des 10 % de la population les plus riches (tableau 14.1). Au Ghana, des données de la Banque mondiale (2016) de l'UNICEF (n.d.) et de Danquah et Ohemeng (à paraître) révèlent qu'entre 2005-2006 et 2012-2013, la consommation moyenne des 10 % les plus pauvres en milieu rural a augmenté de 19 %, mais que celle des 10 % les plus riches a augmenté de 27 %⁴. La croissance des activités non agricoles pourrait être liée à cette augmentation de la consommation en milieu rural.

Les Objectifs de développement durable (ODD) prévoient, entre autres cibles pour 2030, que la part du revenu des 40 % les plus pauvres de la population de chaque pays atteigne et maintienne une croissance

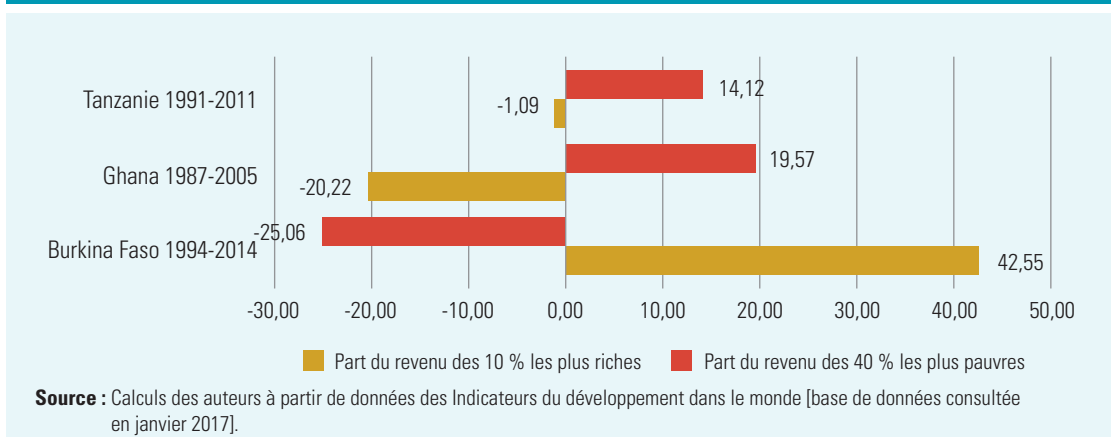
⁴ Les 10 % les plus riches de la population ghanéenne représentaient un tiers de la consommation nationale, contre seulement 1,72 % pour les 10 % les plus pauvres.

TABLEAU 14.1 Part du revenu des différents groupes de revenus au Burkina Faso, au Ghana et en Tanzanie

Groupe de revenu	Burkina Faso		Ghana		Tanzanie	
	1994	2014	1987	2005	1991	2011
Part du revenu détenue par les 10 % les plus pauvres	2,25	3,6	2,82	1,9	2,7	3,09
Part du revenu détenue par le quintile (20 %)						
le plus pauvre	5,53	8,31	6,97	5,24	7,02	7,37
Part du revenu détenue par le deuxième quintile	8,67	11,69	11,72	9,89	12	11,14
Part du revenu détenue par le troisième quintile	12,04	15,05	16,3	14,63	15,95	14,95
Part du revenu détenue par le quatrième quintile	18,77	20,64	22,34	21,65	22,07	20,72
Part du revenu détenue par le quintile le plus riche	55,01	44,32	42,67	48,58	42,96	45,83
Part du revenu détenue par les 10 % les plus riches	39,47	29,6	27,34	32,69	27,12	30,95

Source : Calculs des auteurs à partir de données des Indicateurs du développement dans le monde [base de données consultée en janvier 2017].

supérieure à la moyenne nationale. Le Burkina Faso est un très bon exemple de pays s'employant à atteindre cette cible. La part du revenu des 40,0 % les plus pauvres y a augmenté de 42,55 % tandis que celle des 10 % les plus riches a chuté de 25,06 % entre 1994 et 2014 (figure 14.2). De plus, le revenu des 40 % les plus pauvres en tant que part du revenu des 10 % les plus riches de la population est également plus élevée au Burkina Faso (33,78 %) ; il est suivi par la Tanzanie (29,90 %) puis par le Ghana (23,14 %).

FIGURE 14.2 Évolution de la part du revenu des 10 % les plus riches et des 40 % les plus pauvres

14.2.1 Dimensions spatiales des écarts de revenus

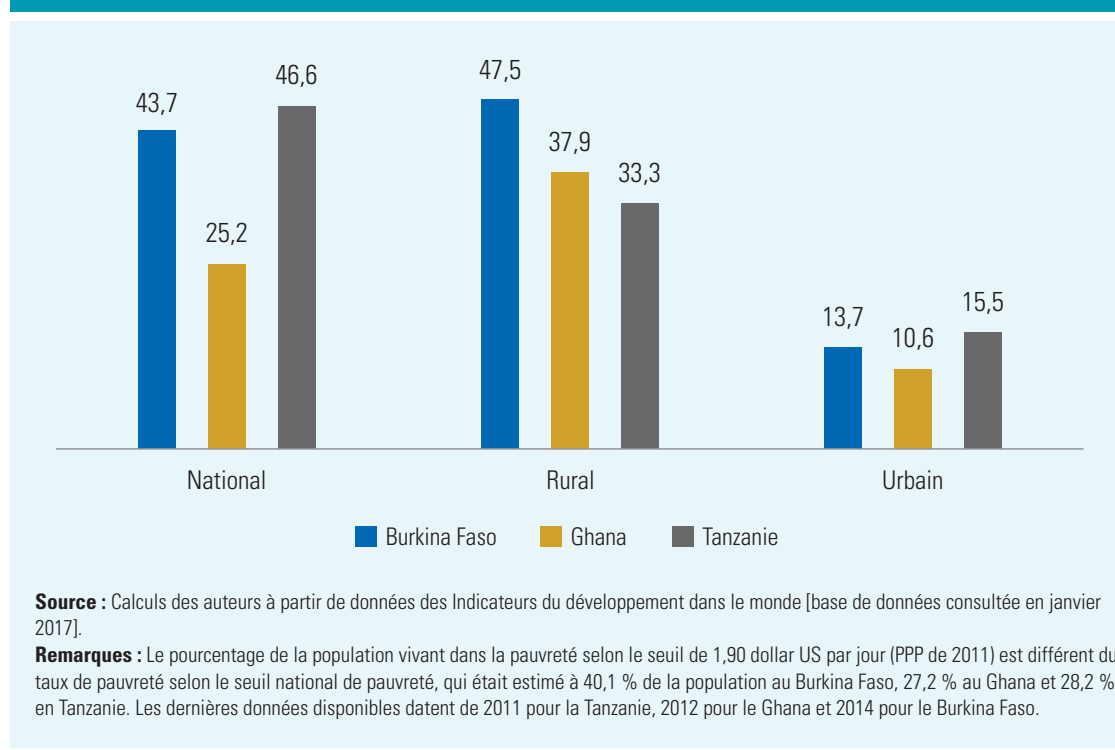
La dichotomie entre les économies rurales et urbaines est un moteur des disparités (Cornia, 2015) ; un vaste écart entre les zones urbaines et rurales dans l'accès aux services d'éducation, de santé et de logement exacerbe les inégalités de revenus et d'opportunités. Cet écart se traduit également par une faible mobilité intergénérationnelle (Lipton, 2013). En 2015, le Burkina Faso et la Tanzanie se caractérisaient par une économie principalement rurale (77,3 % et 70,1 % respectivement) par rapport au Ghana (50,1 %)⁵.

⁵ Pour le Ghana et la Tanzanie, consulter la base de données de la Division de statistique des Nations Unies (UNSD) : <http://data.un.org/Data.aspx?q=rural+population&d=POP&f=tableCode%3a1>.

En dépit de la nature rurale de l'économie de ces pays, la distribution des services sociaux et équipements collectifs y est défavorable à la population rurale. Par exemple, au Burkina Faso, 97 % de la population urbaine a accès à l'eau potable, contre 75 % de la population rurale. En 2012, 46 % de la population urbaine et 2 % de la population rurale avaient accès à l'électricité, respectivement (CEA *et al.*, 2012 et MNCE, 2010). Ces disparités sont encore plus prononcées en Tanzanie, où 85 % des ménages urbains et 43 % des ménages ruraux avaient accès à une source d'eau améliorée, tandis que 43 % et 1,3 % d'entre eux respectivement avaient accès à l'électricité (BNS, 2012a). De plus, les écoles urbaines de Tanzanie sont quatre fois plus susceptibles d'avoir l'électricité, l'eau courante et des installations sanitaires que les écoles rurales, dans la mesure où les dépenses de santé par habitant sont plus concentrées dans les zones urbaines que rurales (Banque mondiale, 2013). On observe une tendance semblable au Ghana, où 62,3 % des ménages urbains ont accès à l'eau courante, contre 17,1 % des ménages ruraux, et où 88,6 % de la population urbaine est raccordée au réseau électrique, contre 48,3 % de la population rurale (SSG, 2014). La répartition des autres facteurs socio-économiques, par exemple la santé, l'assainissement, les installations éducatives et l'infrastructure productive, présente de semblables asymétries, ce qui explique en grande partie pourquoi la pauvreté rurale est démesurément plus élevée que la pauvreté urbaine dans ces pays (figure 14.3).

En réaction à la répartition inégale des installations sanitaires (infrastructures et personnel) dans le pays, le Gouvernement du Burkina Faso a élaboré un Plan national de développement sanitaire (2011-2020), dont la mise en œuvre contribuera fortement à corriger les déséquilibres liés à la répartition de ces installations en milieu rural. Le Ghana et la Tanzanie pourraient reproduire ce plan afin de garantir que leur population rurale n'ait aucune difficulté à accéder aux installations sanitaires et ait accès à des infrastructures améliorées d'approvisionnement en eau.

FIGURE 14.3 Pauvreté nationale, rurale et urbaine au Burkina Faso, au Ghana et en Tanzanie (1,90 dollar US, %)



En dépit de ces disparités dans la répartition des équipements, les inégalités de revenus au Burkina Faso et en Tanzanie demeurent défavorables aux centres urbains. Au Burkina Faso, le coefficient de Gini était de 27,3 en milieu rural et de 39,4 en milieu urbain pour l'année 2014, tandis qu'en Tanzanie, il s'élevait à 29,9 en milieu rural, à 36,04 à Dar-es-Salaam et à 40,12 dans les autres centres urbains pour l'année 2012. La prédominance de l'agriculture dans les zones rurales, où les écarts de revenus sont minimaux, pourrait être l'un des principaux facteurs du plus faible niveau d'inégalité relativement aux centres urbains, qui se caractérisent par de grandes différences en ce qui concerne les opportunités économiques et les structures salariales dispersées parmi l'ensemble des professions et des secteurs, en particulier les secteurs non agricoles. En revanche, au Ghana, la répartition des revenus est défavorable aux zones rurales. Par exemple, en 1991-1992, le coefficient de Gini était de 0,329 pour la population rurale contre 0,321 pour la population urbaine. En 2012-2013, il était passé à 0,40 en milieu rural et 0,388 en milieu urbain, indiquant par ailleurs une plus forte augmentation en milieu rural.

La ventilation des inégalités au sein des régions apporte également des informations précieuses. Les ménages ruraux les plus riches ont connu des niveaux de croissance beaucoup plus élevés que ceux qui étaient moins nantis. Dans les zones urbaines, la population qui vivait dans la plus extrême pauvreté a connu la croissance la plus élevée en matière de consommation, d'un niveau supérieur à celle des ménages les plus riches et à celle des ménages ruraux appartenant au même centile le plus pauvre. Au Ghana, la pauvreté urbaine a chuté plus rapidement que la pauvreté rurale alors que l'écart entre les zones urbaines et rurales s'est accentué au cours de la même période. Ainsi, en 2013, on estimait que la pauvreté rurale y était jusqu'à 3,6 fois supérieure à la pauvreté urbaine, contre 2,3 fois en 1992 (Cooke, Hague et McKay, 2016). Le tableau 14.2 donne de plus amples informations pour les trois pays.

Au Burkina Faso, le niveau d'inégalité varie d'une région à l'autre, la région Est étant la plus inégalitaire et le Sahel, la moins inégalitaire. Les conditions climatiques favorables de la région Est multiplient les possibilités de diversification des cultures agricoles et d'activités non agricoles, ce qui explique tant l'hétérogénéité des sources de revenus que les écarts des revenus. La ventilation des sources des inégalités de revenus au Burkina Faso révèle que l'agriculture est plus égalisatrice que les activités non agricoles : ces dernières représentaient en effet 33,97 % des inégalités de revenus, suivies par la culture des céréales (25,24 %) et les cultures de rente (19,86 %) (Ouedraogo et Ouedraogo, 2015).

Plusieurs facteurs clés ont été cités pour expliquer les inégalités spatiales en Tanzanie, notamment : la distribution inégale des ressources nationales entre les différentes régions ; le chômage ; le faible développement du secteur privé ; la corruption et la mainmise des élites sur l'État (politiciens, fonctionnaires et acteurs économiques puissants)⁶ ; l'accès inégal aux services sociaux (par exemple : éducation, santé et assainissement) ; les inégalités d'accès aux terres ; les différences d'opportunités économiques et sociales en fonction du genre ; et l'héritage colonial (comme l'explique, par exemple, Matotay, 2014).

Au Ghana, on observe de profondes disparités entre le Sud, bien doté en ressources, et le Nord, qui l'est moins, ce dernier devenant plus inégalitaire que le premier (Cooke, Hague et McKay, 2016 ; Osei-Assibey, 2014). La région qui affiche le niveau le plus élevé d'inégalités est celle du Haut Ghana occidental, où le coefficient de Gini a également connu la plus forte augmentation depuis 1992 : de 0,326 à 0,477 en 2013. Comme l'ont démontré Cooke, Hague et McKay (2016), les régions du Centre, du Grand Accra, de l'Ashanti et du Haut Ghana oriental ont enregistré un déclin des inégalités de revenus entre 2006 et 2013.

⁶ Selon Matotay (2014), les entreprises privées ont bénéficié de 25 % du total des exonérations fiscales entre 2011 et 2012. Les entreprises de grande taille et puissantes ne figuraient pas parmi les acteurs les plus performants en ce qui concerne les obligations fiscales.

TABLEAU 14.2 Tendances récentes des inégalités au Burkina Faso, au Ghana et en Tanzanie (coefficients de Gini)

	National	Rural	Urbain	
Burkina Faso				
1998	49,9	37,1	51,7	
2003	43,3	39,9	49,1	
2009	39,8	33,0	45,8	
2014	35,3	27,3	39,4	
Ghana				
1991	37,3	32,9	32,1	
1998	38,8	-	-	
2006	40,6	37,8	38,2	
2013	40,9	40	38,8	
Tanzania				
	Rural	Urbain - autres		Dar-es-Salaam
1991	35,3	-	-	-
2001	37,3	37,23	38,80	39,77
2007	40,3	35,54	39,96	38,14
2012	37,8	29,86	40,12	36,04

Sources : Pour le Ghana, les estimations du coefficient national de Gini sont tirées de Cooke, Hague et McKay (2016) et celles du coefficient de Gini en milieux urbain et rural de Danquah *et al.*, (à paraître).

Remarque : À des fins de comparabilité, les chiffres nationaux sont tirés des Indicateurs du développement dans le monde, tandis que les données rurales et urbaines proviennent de sources nationales.

En revanche, ces inégalités se sont creusées dans les régions du Nord et du Haut Ghana occidental au cours de la même période. Au Ghana, les inégalités sont stimulées par l'accélération de l'urbanisation et la transformation structurelle caractérisée par un recul de l'agriculture en faveur d'un secteur des services en rapide évolution, tandis que l'accès inégal aux infrastructures explique le creusement des inégalités entre le Nord et le Sud (Banque mondiale, 2009 ; Osei-Assibey, 2014). En outre, comme l'ont souligné Aryeetey, Owusu et Mensah (2009) et Annim, Mariwah et Sebu (2012), l'héritage colonial impliquant un investissement démesuré dans les régions produisant les biens destinés à l'exportation, y compris dans les infrastructures physiques et sociales, s'est perpétué sous les régimes qui se sont succédés, ce qui n'a fait qu'accentuer les inégalités entre les régions du sud et du nord du pays.

14.3 Moteurs des inégalités au Burkina Faso, au Ghana et en Tanzanie : une analyse bivariée

La présente section s'appuie à la fois sur une analyse de corrélation et une approche qualitative afin d'identifier les facteurs qui expliquent les dynamiques inégalitaires dans les trois pays. À la lumière de cette approche analytique, l'hétérogénéité des facteurs influençant les écarts de revenus sur le continent devient évidente.

14.3.1 Les liens entre croissance, pauvreté et inégalités sont indispensables à l'accélération de la réduction des inégalités

De très nombreuses publications présentent des exemples de l'importance des liens entre croissance, pauvreté et inégalités dans l'élaboration des politiques visant à réduire les inégalités de revenus (Fosu, 2008 ; Christiaensen, Chuhan-Pole et Sanoh, 2013 ; et Bhorat, Naidoo et Pillay, 2016). Par exemple, selon Fosu (2008), l'impact de la croissance sur la pauvreté est une fonction décroissante des inégalités tandis que l'élasticité de la pauvreté par rapport à la croissance se situe dans une fourchette de 0,02 à 0,68 parmi l'échantillon de pays africains étudiés. De la même manière, selon Christiaensen, Chuhan-Pole et Sanoh (2013), un niveau élevé d'inégalités initiales et un accroissement de la dépendance à l'égard des ressources naturelles en Afrique suggèrent une moindre conversion de la croissance en réduction de la pauvreté. Quel est l'état de ces liens dans les trois pays examinés ?

Les dynamiques de croissance de ces vingt dernières années au Burkina Faso se caractérisent par une croissance positive globale supérieure à 6 %. Toutefois, les tendances de cette croissance sont irrégulières et volatiles, principalement en raison de l'instabilité de la production agricole et de la vulnérabilité de l'économie face aux chocs externes. Au cours de la même période, la pauvreté, qui est passée de 83,1 % de la population en 1994 à 43,7 % en 2014, est restée endémique et circonscrite aux zones rurales, où plus de 90 % de la pauvreté nationale se concentre depuis 1994. Trois facteurs expliquent la faible capacité de la croissance à réduire la pauvreté au Burkina Faso : cette croissance s'appuie sur des secteurs peu générateurs d'emplois ; dans le secteur primaire, la productivité par travailleur est faible ; et la croissance démographique s'élève à plus de 3 % par an. Malgré cette dynamique, le Burkina Faso n'en est pas moins le pays où le processus de croissance est le plus inclusif, l'élasticité de la pauvreté⁷ et l'élasticité des inégalités par rapport à la croissance ayant été continûment négatives entre 1994 et 2014 (tableau 14.3).

En Tanzanie, le PIB a enregistré une croissance de 7 % en moyenne entre 2000 et 2012. Cette forte progression s'est également traduite par un déclin notable de la pauvreté, de l'ordre de 45 %. En effet, le taux de pauvreté est passé de 84,7 % en 2000 à 46,6 % en 2011, soit un déclin annuel de 3,75 % au cours de cette période, significatif au regard de la performance générale de l'Afrique subsaharienne. La capacité de la croissance à réduire la pauvreté est devenue plus marquée depuis 2007, tandis que sa capacité à réduire les inégalités a atteint son sommet en 2011. La croissance est également plus inclusive depuis cette année-là, l'élasticité de la pauvreté et des inégalités par rapport à la croissance étant devenue négative. En revanche, l'élasticité de la pauvreté par rapport aux inégalités est positive tant au Burkina Faso qu'en Tanzanie (tableau 14.3), ce qui indique que le niveau élevé d'inégalités dans ces pays empêche une plus grande accélération de la réduction de la pauvreté.

L'analyse des liens entre croissance, pauvreté et inégalités au Ghana relève du casse-tête. Ces dernières années, le Ghana affichait un taux de croissance nettement supérieur à celui de la moyenne de l'Afrique subsaharienne⁸. Cette croissance rapide s'est également traduite par une réduction notable de la pauvreté, dont le taux a chuté de 57,2 % entre 1991 et 2012⁹. Il n'est donc pas surprenant que le Ghana présente la plus forte élasticité de la pauvreté par rapport à la croissance parmi les trois pays étudiés (tableau 14.3). Cette élasticité a cependant perdu en ampleur, si bien que l'augmentation des inégalités au cours de cette

⁷ Le calcul de l'élasticité de la pauvreté par rapport à la croissance se base sur la formule suivante : $((\Delta P/P_{0t-1})/(\Delta GDP/GDP_{t-1}))$ (Grimm et Günther, 2005).

⁸ En fait, le Ghana a atteint le statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (PRITI) en 2010, suite à une croissance élevée, au changement de base de son PIB en 2010 et à la découverte de pétrole en quantités commerciales autour de la même période.

⁹ Comme l'ont souligné Cooke, Hague et McKay (2016), la pauvreté a chuté continuellement, de 56,5 % en 1991-1992 à 43,9 % en 1998, 31,9 % en 2000 et 24,2 % en 2012-2013. L'incidence de l'extrême pauvreté a également connu un déclin notable : de 33,2 % en 1991-1992 à 8,4 % en 2012-2013.

TABLEAU 14.3 Liens entre croissance, pauvreté et inégalités au Burkina Faso, au Ghana et en Tanzanie

	Élasticité de la pauvreté par rapport à la croissance	Élasticité de la pauvreté par rapport aux inégalités	Élasticité des inégalités par rapport à la croissance
Burkina Faso			
1998	-0,036	-0,449	0,081
2003	-0,647	2,227	-0,290
2009	-0,035	0,426	-0,082
2014	-0,415	1,864	-0,222
Moyenne 1998-2014	-0,283	1,017	-0,128
Ghana			
1998	-2,130	-6,734	0,316
2005	-0,589	-3,797	0,155
Moyenne 1998-2005	-1,359	-5,266	0,236
Tanzanie			
2000	0,193	3,570	0,054
2007	-0,340	-4,728	0,072
2011	-0,202	1,873	-0,108
Moyenne 2000-2011	-0,116	0,238	0,006

Sources : Calculs des auteurs à partir de données des Indicateurs du développement dans le monde.

période semble préoccupante. Le coefficient de Gini a augmenté de 1,63 point de pourcentage entre 1991 et 1998 puis de 2,70 points entre 1998 et 2005. L'agriculture (le secteur égalisateur) a connu un recul en faveur d'une expansion importante du secteur des services (le secteur qui creuse les inégalités) lequel, en 2014, représentait plus de 50 % du PIB alors que la part de l'agriculture était tombée à environ 23 % (Molini et Paci, 2015 ; Cooke, Hague et McKay 2016). L'élasticité positive des inégalités par rapport à la croissance suggère qu'entre 1998 et 2005, la croissance du Ghana (tableau 14.3) n'était pas inclusive. Enfin, le résultat le plus intrigant concerne l'élasticité négative de la pauvreté par rapport aux inégalités, qui indique donc que le creusement des inégalités au Ghana a pour effet de réduire la pauvreté. La transformation structurelle qui en découle dans le pays est l'un des principaux moteurs de cette tendance.

14.3.2 Les politiques fiscales influencent fortement les inégalités spatiales à l'échelle nationale

Les politiques fiscales sont l'un des principaux facteurs expliquant les dynamiques des inégalités de revenus en Afrique (Odusola, 2015), tandis que les recettes, en part du PIB, expliquent au moins 13 % de l'évolution des inégalités de revenus sur le continent (Odusola, 2017). La relation entre les politiques fiscales et le coefficient de Gini semble indiquer la présence de quelques éléments de régressivité dans le système fiscal (Odusola, à paraître). Odusola observe que dans tous les pays où le ratio recettes/PIB est de 20 % ou plus (à l'exception de l'Algérie, du Maroc et des Seychelles), le coefficient de Gini est supérieur à 0,5. En effet, comme l'Algérie, le Maroc et les Seychelles ne sont pas des pays riches en ressources naturelles et que leurs exportations et leurs recettes ne dépendent pas largement des produits primaires, on peut en déduire que la prédominance du secteur extractif est susceptible d'affaiblir l'efficacité de la répartition fiscale sur le

continent. Toutefois, l'accroissement des recettes tirées des industries non extractives pourrait contribuer à inverser cette relation positive en réduisant la dépendance du pays à l'égard des recettes des industries extractives. Il est également important d'améliorer l'imposition progressive dans les pays disposant d'une marge budgétaire considérable et où les inégalités de revenus sont élevées. (Voir le chapitre 7 du présent ouvrage pour une description des autres rôles des politiques fiscales et de leurs effets sur les inégalités en Afrique.)

En adoptant une approche basée sur la corrélation, une analyse superficielle de l'impact de l'efficacité de la redistribution¹⁰ fiscale révèle que celle-ci est fortement corrélée au coefficient de Gini dans ces trois pays. Comme l'illustre la figure 14.5, la politique fiscale du Burkina Faso est particulièrement progressive, ce qui explique dans une grande mesure pourquoi son coefficient de Gini est plus faible (et en baisse) que celui du Ghana et de la Tanzanie, où les politiques fiscales sont considérées comme régressives. L'indice de corrélation positif du Ghana et de la Tanzanie, respectivement de 0,40 et 0,66, suggère qu'il est nécessaire de déployer des efforts considérables pour améliorer l'efficacité de ces politiques afin qu'elles puissent réduire les inégalités. Au Ghana, les données présentées par Younger, Osei-Assibey et Oppong (2015) révèlent que les dépenses sociales et les taxes ont peu d'impact sur la redistribution des revenus et la réduction de la pauvreté. Bien que le système de retenue à la source (*Pay As You Earn - PAYE*) soit progressif, les impôts indirects n'ont aucun effet sur les inégalités, alors qu'ils accentuent la pauvreté. Les dépenses consacrées à l'éducation sont à leur niveau le plus bas, tandis que les subventions à l'électricité sont régressives ; en revanche, les transferts en espèces et quasi-espèces, par exemple les programmes d'alimentation scolaire et le programme du revenu de subsistance contre la pauvreté (*Livelihood Empowerment against Poverty - LEAP*), sont largement progressifs. L'un des enseignements que l'on peut tirer ici concerne la nécessité de cibler efficacement les dépenses publiques et la taxation afin de réduire simultanément la pauvreté et les inégalités.

14.3.3 Les disparités entre les genres et les questions liées à la fécondité accentuent les inégalités de revenus

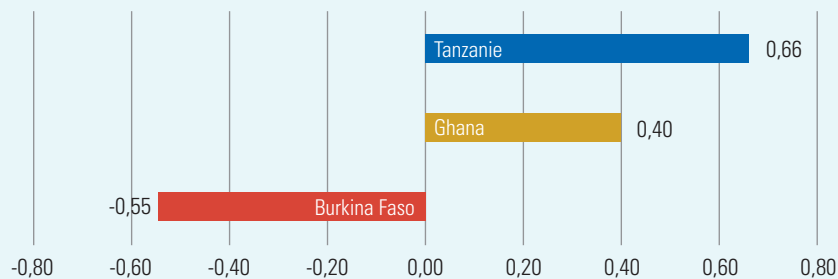
Les inégalités entre les genres représentent toujours une entrave majeure au développement humain, notamment en ce qui concerne l'accès aux services d'éducation et de santé ainsi que la réduction de la pauvreté et des inégalités de revenus. L'indice d'inégalité de genre (IIG) mesure ces inégalités dans trois aspects importants du développement humain : santé reproductive, émancipation (participation à la vie parlementaire et éducation secondaire) et participation à l'activité économique. Cet indice révèle des disparités entre les genres dans les trois pays étudiés. Plus la valeur de l'IIG est élevée, plus les disparités entre les hommes et les femmes sont importantes et plus grande est la perte sur le plan du développement humain (PNUD, 2015). L'IIG élevé du Burkina Faso, à 0,631, indique qu'il serait possible d'atteindre une plus grande égalité en réduisant ces disparités. La réduction de l'IIG au Ghana et en Tanzanie, où il s'élève à 0,554 et 0,547 respectivement, est également importante pour l'accélération des progrès dans ces pays.

Le taux de natalité actuel chez les adolescentes (pour 100 000 naissances vivantes) demeure très élevé, et beaucoup plus en Tanzanie (122,7 pour 1 000 naissances vivantes) et au Burkina Faso (115 pour 1 000 naissances vivantes) qu'au Ghana (58 pour 1 000 naissances vivantes)¹¹. L'indice de corrélation à la fois positif et élevé entre le coefficient de Gini et le taux de natalité chez les adolescentes au Burkina Faso (0,709) et en Tanzanie (0,514) suggère que ce dernier pourrait ralentir les progrès dans la réduction des inégalités, dans la mesure où il implique souvent la déscolarisation des jeunes filles. De plus, ces taux de natalité élevés chez les adolescentes pourraient avoir contribué au très faible pourcentage de la population

¹⁰ L'efficacité de la redistribution budgétaire est mesurée en tant que différence entre le coefficient de Gini du marché et le coefficient net de Gini.

¹¹ Pour de plus amples informations, voir <http://hdr.undp.org/en/composite/GII>

FIGURE 14.4 Indice de corrélation des inégalités et de la redistribution fiscale au Burkina Faso, au Ghana et en Tanzanie



Source : Calculs des auteurs à partir des données des Indicateurs du développement dans le monde (base de données consultée en janvier 2017) et de la Standardized World Income Inequality Database Version 5.0

ayant atteint le cycle d'enseignement secondaire, qui s'élève à 5,6 % en Tanzanie et à 0,9 % au Burkina Faso (voir le tableau 5 de l'indice d'inégalité de genre du PNUD, 2015). Enfin, l'indice de corrélation est également élevé pour les taux de fécondité (voir annexes 14.1 à 14.3).

Les femmes ont souffert d'un manque d'opportunités plus aigu. En plus d'être victimes de discrimination sur les marchés du travail, des actifs, des services et du crédit, la plupart d'entre elles exerce un emploi vulnérable¹². Au Burkina Faso, le taux d'emploi vulnérable est de 93,1 % pour les femmes et de 86,7 % pour les hommes, alors qu'il est respectivement de 84,3 % et 68,9 % au Ghana et de 79,7 % et 68,5 % en Tanzanie (Banque mondiale, n.d.).

Les disparités dans la répartition des terres semblent être l'un des moteurs des inégalités basées sur le genre. La marginalisation des femmes dans le domaine de la propriété foncière est devenue une question particulièrement préoccupante en Tanzanie. Bien que la loi foncière N° 4 de 1999 garantisse l'égalité des droits pour les femmes et les hommes en matière d'accès, de propriété, de contrôle ou de cession des terres, l'insécurité foncière est particulièrement élevée parmi les petites agricultrices dans plusieurs parties du pays (Economic Research and Social Foundation, 2013). Au Burkina Faso également, malgré l'existence de lois garantissant clairement la non-discrimination dans l'accès aux terres, les pratiques traditionnelles continuent d'entraver l'accès des femmes. Au Ghana, l'accès des femmes à la propriété foncière s'est quelque peu amélioré en conséquence de la mise en œuvre de la deuxième phase du projet d'administration des terres (*Land Administration Project - LAP*). Ce dernier pourrait expliquer pourquoi l'incidence de la pauvreté était plus faible pour les femmes que pour les hommes dans ce pays en 2012-2013, à 19,1 % contre 25,9 % respectivement. Toutefois, des données indiquent que l'accès à la propriété et au contrôle des terres agricoles demeure l'un des plus grands défis pour les agricultrices, une situation qui entrave également leur accès au crédit et aux autres ressources.

14.3.4 Les disparités éducatives et les déficits de compétences freinent les progrès

L'éducation est une épée à double tranchant. Elle contribue à réduire la pauvreté, mais peut aussi creuser les écarts de revenus si elle ne s'accompagne pas d'un système d'imposition régressif et de programmes de protection sociale efficaces. Il est possible de lutter contre la pauvreté par la création d'emplois et contre

¹² L'emploi vulnérable englobe les emplois à mi-temps, saisonniers et peu rémunérés dans l'économie informelle.

les écarts de revenus par l'acquisition de compétences et de meilleurs salaires. L'éducation n'améliore pas seulement la productivité des travailleurs et la croissance économique (Romer, 1990 ; Odusola, 1998) : elle renforce également la capacité de l'économie à innover, de même que le pouvoir d'engendrer et d'adapter de nouvelles idées (Mankiw, Romer et Weil, 1992).

Les progrès notables dans le domaine de l'éducation sont l'un des facteurs contribuant au succès de la réduction de la pauvreté au Ghana, dans la mesure où l'éducation aide les Ghanéens à combler les écarts de revenus. Par exemple, les hommes sans instruction gagnent 57 % de plus que les femmes sans instruction, mais ce taux n'est plus que de 24 % parmi les femmes ayant atteint un niveau d'enseignement primaire et de 16 % parmi celles ayant un niveau d'éducation secondaire (UNESCO, 2014b).

Au Ghana, la proportion de la population active sans instruction a été quasiment divisée par deux entre 1991 et 2012, où elle est passée à 24 % après avoir chuté de 41 %. En 2012, les travailleurs avaient pour la plupart au moins achevé le premier cycle de l'enseignement secondaire, alors qu'ils n'étaient que 39 % dans ce cas en 1991. En revanche, un adolescent seulement sur quatre en âge de scolarisation dans le secondaire suivait effectivement un enseignement à ce niveau. En Tanzanie, un jeune sur trois suit un enseignement secondaire ; 14 % seulement de l'ensemble des adultes étaient diplômés du cycle secondaire et 2,3 % étaient diplômés d'une université ou avaient achevé un autre niveau d'enseignement (PNUD et Gouvernement tanzanien, 2015). Un niveau d'éducation plus élevé multiplie les opportunités pour acquérir de meilleures compétences, permet de saisir de meilleures possibilités d'emploi et d'être mieux rémunéré. Au Burkina Faso, la pauvreté est plus répandue parmi les chefs de ménage sans éducation et moins élevée parmi ceux qui sont instruits. Dans ce pays, le taux d'abandon élevé parmi les enfants en âge de suivre un enseignement secondaire (40 % en milieu urbain et 72 % en milieu rural) a des répercussions sur la pauvreté intergénérationnelle. En Tanzanie, environ 3 % de la population ayant atteint un niveau d'enseignement supérieur gagnaient plus de deux fois le montant gagné par la majorité de la population ayant achevé le cycle d'enseignement secondaire (BNS, 2012b).

La hausse de la pauvreté et des inégalités dans de nombreux pays africains peut être liée aux crises sur le marché du travail et dans le système éducatif. On observe une inadéquation entre la réussite scolaire et les réalités du marché du travail, qui contribue à une augmentation du chômage par niveau d'enseignement au Burkina Faso et en Tanzanie (tableau 14.4). L'échec des institutions de formation africaines à recentrer leurs activités sur les pauvres, en particulier les formations visant à augmenter la productivité et les salaires des bénéficiaires, a été associé à l'augmentation des niveaux de chômage, de pauvreté et d'inégalités (Bennell, 1999).

TABLEAU 14.4 Taux de chômage par niveau d'éducation au Burkina Faso et en Tanzanie

Niveau d'éducation	Burkina Faso			Tanzanie		
	1990	1999	% d'évolution	2000	2013	% d'évolution
Chômage, niveau d'enseignement primaire	29,0	47,0	62,1	71,6	84,1	17,5
Chômage, niveau d'enseignement secondaire	2,9	19,7	579,3	7,1	8,0	12,7
Chômage, niveau d'enseignement supérieur	3,9	6,1	56,4	-	2,7	-

Sources : Calculs des auteurs à partir de données des Indicateurs du développement dans le monde [base de donnée consultée en décembre 2016].

Le coefficient de corrélation pour le taux net de scolarisation dans le secondaire, qui s'élève à -0,649, semble suggérer que l'inscription au niveau du secondaire a un effet égalisateur (annexe 14.1). Cela contraste toutefois avec les conclusions d'Ouedraogo et Ouedraogo (2015), qui indiquent que l'éducation aurait tendance à accroître les inégalités. Les auteurs ont conclu en effet que le coefficient de Gini des chefs de ménage en fonction de leur niveau d'instruction était de 0,391 pour les ménages non alphabétisés et de 0,424 pour les ménages alphabétisés. Les inégalités s'accroissent au fur et à mesure que le niveau d'éducation du chef du ménage s'améliore. Par exemple, le coefficient de Gini des chefs de ménage n'ayant pas dépassé l'enseignement primaire est de 0,416, tandis qu'il est de 0,535 pour ceux ayant atteint le niveau du secondaire ou un niveau supérieur.

Au Ghana, le taux net de scolarisation des filles dans le secondaire est l'un des facteurs les plus influents, avec un indice de corrélation de -0,47 (annexe 14.2). Il suggère que l'inscription des filles à l'école secondaire, conjuguée à une amélioration de la qualité de l'enseignement dispensé aux filles à ce niveau, pourrait aider à réduire les inégalités au Ghana. Le taux d'achèvement progressif du premier cycle de l'enseignement secondaire au Ghana pourrait expliquer cette forte corrélation avec les écarts de revenus.

En Tanzanie, si l'on se base sur l'indice de corrélation, l'éducation ne semble pas être un prédicteur important du creusement des inégalités. Cependant, elle joue un rôle indirect en influant sur les facteurs qui sous-tendent généralement les inégalités de revenus, tels que le taux de dépendance des personnes âgées, le taux de fécondité total et l'accès à une source d'eau améliorée (annexe 14.3). Cette faible capacité prédictive pourrait être le résultat d'une baisse de la qualité de l'éducation en Tanzanie (UNESCO, 2014), qui pourrait elle-même agir comme une puissante entrave à l'accélération de la réduction de la pauvreté. Dans ces trois pays, la piètre qualité de l'éducation contribue à l'augmentation du chômage, à la croissance des emplois vulnérables et à l'expansion de l'informalité. Par conséquent, afin de réaliser des progrès, il est important d'améliorer les compétences transmises par le système éducatif et de promouvoir des formations professionnelles qui favorisent l'accroissement de la productivité et des revenus.

14.3.5 Les salaires jouent un rôle crucial dans la lutte contre la pauvreté et le creusement des inégalités

Dans les économies émergentes et en développement, les salaires réels augmentent depuis 2007, contribuant ainsi à la croissance des salaires au niveau mondial (OIT, 2015). Ces augmentations sont un bon signe pour des pays où, par le passé, les salaires accusaient un retard relativement à la croissance de la productivité. Bien que l'augmentation du taux de rémunération ait des implications sur le plan de la rentabilité et de la compétitivité, elle aide les personnes à dépasser le seuil de pauvreté et contribue à l'expansion de la demande globale. Pour garantir que la main-d'œuvre profite de la part de croissance et de revenu qui lui revient, de nombreux pays ont adopté un salaire minimum et des mécanismes de négociation collective. Un grand nombre de pays africains ont également déployé des efforts pour lutter contre les politiques discriminatoires et supprimer les entraves au marché du travail, notamment par des mécanismes visant à garantir un salaire égal pour les hommes et les femmes. En outre, dans la plupart des pays, tandis que les groupes aux revenus les plus bas dépendent de la protection sociale, les groupes à revenus élevés profitent d'une multitude d'exemptions et d'exonérations fiscales. Quant aux groupes de ménages à revenus intermédiaires, ils s'en remettent principalement à leur salaire. Les autorités orientent souvent la protection sociale en faveur des groupes aux revenus les plus bas et les exonérations d'impôt en faveur des tranches de revenu supérieures. Ainsi, grâce aux politiques salariales, les classes moyennes profitent également du processus de redistribution.

En ce qui concerne la croissance des salaires, l'Afrique est en retard par rapport aux autres continents. Par exemple, en 2013, les salaires y ont augmenté de moins de 1 % contre 6 % en Asie, environ 6 % en Europe de l'Est et Asie centrale, environ 4 % au Moyen-Orient et 5,9 % dans les pays émergents du G20 (*ibid.*). Un rapport de l'OIT (2015) associe également l'augmentation des inégalités dans les pays en développement aux inégalités salariales et aux pertes d'emplois. Ces deux facteurs représentaient 90 % de l'augmentation des inégalités en Espagne et 140 % aux États-Unis. L'évolution de la répartition des salaires et de l'emploi salarié représentait également 8,07 % et 72 % du déclin des inégalités de revenus entre les plus riches et les plus pauvres en Argentine et au Brésil, respectivement (*ibid.*).

Le chapitre 7 du présent ouvrage soutient que les faibles ratios de compression salariale (le ratio entre les salaires les plus élevés et les salaires les moins élevés) ont pour effet de renforcer l'égalité. Quel est le ratio de compression pour les trois pays considérés ?

La corrélation positive entre le ratio de compression salariale et les inégalités de revenus est illustrée à la figure 14.5. Les pays présentant un faible ratio de compression tendent à afficher de plus faibles inégalités de revenus. Cette figure montre que la compression salariale représente à elle seule 33,6 % de la variation des inégalités de revenus parmi les pays sélectionnés (y compris le Burkina Faso, le Ghana et la Tanzanie). Certains pays tels que le Mozambique et le Togo, dont le ratio de compression est élevé, affichent également des coefficients de Gini élevés. En revanche, les trois pays dont le ratio de compression salariale est le plus bas affichent également les coefficients de Gini les plus bas. Par conséquent, le coefficient de Gini élevé du Ghana n'est pas surprenant au vu du ratio de compression salariale du pays, élevé lui aussi. L'indice de corrélation entre le taux de compression salariale et le coefficient de Gini est de 0,579, ce qui confirme que les salaires influent sur les dynamiques de revenus en Afrique. Il est donc essentiel d'aligner les salaires, la productivité et les réalités économiques pour combattre les inégalités de revenus.

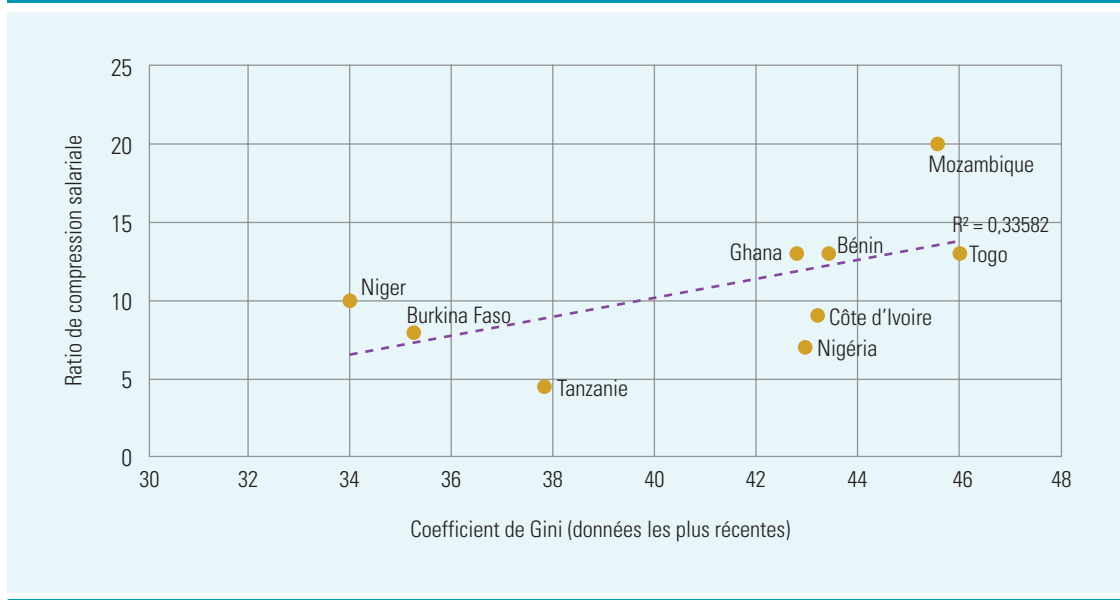
14.3.6 L'agriculture demeure un outil puissant pour accélérer la réduction de la pauvreté et des inégalités de revenus

Le chapitre 4 examine en détail le rôle de l'agriculture dans la réduction de la pauvreté en Afrique. L'agriculture demeure le pilier de l'économie africaine. En 2015, elle représentait 17,5 % de la valeur ajoutée totale du PIB en Afrique, et en particulier plus de 50 % en Sierra Leone et au Tchad. En 2010, la population agricole représentait 50,2 % de la population totale de l'Afrique tandis que 52,4 % de la population active y exerçait une activité agricole (chapitre 4 du présent ouvrage et Odusola, à paraître). Tenant compte de la prééminence du secteur dans l'économie du continent, Odusola (*ibid.*) conclut que la taille et la dimension des activités agricoles auront forcément un impact considérable sur l'économie globale, les moyens d'existence des ménages et les conditions de vie.

La productivité agricole joue un rôle démesuré au Burkina Faso, un pays à l'économie agraire, où plus de 80 % de la population active exerce une activité agricole (Odusola, à 2017). L'indice représentant la corrélation entre le rendement par hectare et les inégalités s'élèvent à -0,607 (annexe 14.1), ce qui suggère que l'augmentation de la productivité agricole pourrait contribuer à la réduction des inégalités. La part des matières premières agricoles dans le total des exportations de marchandises révèle également une corrélation inverse avec les inégalités de revenus, bien que cet indice de corrélation soit inférieur à celui du rendement agricole.

Au Ghana, la productivité agricole joue un rôle important dans la réduction des inégalités. Le rendement des céréales (en kilogrammes par hectare) est passé de 989,2 kg/ha en 1990 à 1 703 kg/ha en 2015, accompagné par un effet redistributif sur la communauté agricole. Le coefficient de corrélation du

FIGURE 14.5 Compression salariale et inégalités de revenus dans quelques pays



rendement des céréales relativement aux inégalités (-0,41) est plutôt élevé par rapport aux autres variables détaillées à l'annexe 14.2. Afin de réduire considérablement les inégalités, une amélioration accélérée des rendements agricoles pourrait s'avérer bénéfique, en améliorant l'accès aux intrants agricoles tels que les engrais, les semis et les tracteurs, de même que l'accès au crédit, à l'irrigation et aux systèmes post-récolte.

Une analyse bivariée des données pour la Tanzanie révèle que la productivité agricole est un puissant facteur de réduction des inégalités de revenus dans ce pays, avec un indice de corrélation s'élevant à -0,35. La Tanzanie est une économie agraire : 75 % de la population active travaille dans l'agriculture, qui représente environ un tiers de la production économique. La productivité agricole aurait pu avoir un effet encore plus important si les autorités étaient parvenues à maintenir le rendement céréalier de 2 047,4 kg/ha atteint en 2001 par rapport aux 1506,5 kg/ha de 1995. Malheureusement, l'instabilité de la productivité agricole a diminué la capacité de ce secteur à réduire considérablement les inégalités. Ainsi, les politiques promouvant l'investissement dans la productivité agricole, y compris la recherche-développement et les services de vulgarisation, pourraient contribuer à accélérer la réduction des inégalités de revenus en Tanzanie.

La faible croissance de l'agriculture explique le taux élevé de pauvreté rurale dans ces trois pays. Comme en témoignent la Tanzanie et le Ghana, l'exportation de matières premières agricoles tend à accroître les inégalités de revenus. Cela n'est pas surprenant dans la mesure où elle implique également une exportation des emplois qui, autrement, auraient été créés dans les chaînes de valeur locales, ce qui renforce les écarts des revenus à l'échelle nationale. Comme l'indique Odusola (à paraître), l'agriculture contribue davantage à la réduction de la pauvreté et des inégalités lorsque sa croissance entraîne une expansion hors du secteur agricole. Afin d'utiliser l'agriculture pour optimiser ses avantages sur le plan de la réduction de la pauvreté et des inégalités, il faut donc développer des stratégies visant à améliorer la productivité agricole et à utiliser les produits agricoles pour transformer le secteur manufacturier par le biais des chaînes de valeurs locales et régionales.

14.3.7 Il est crucial de combattre les inégalités d'accès à la santé et aux services connexes pour réduire les inégalités de revenus

La santé est une richesse. Une population en bonne santé est plus susceptible d'être productive et créative, et donc de gagner des revenus plus élevés. D'un autre côté, plus le revenu d'une personne est élevé et plus elle est en bonne santé. Kawachi et Kennedy (1999) consignent les mécanismes de transmission par lesquels la santé influe sur la répartition des revenus et vice versa.

Sur les trois pays étudiés, c'est au Burkina Faso que les dépenses de santé par habitant sont les plus faibles. Après avoir augmenté entre 1995 et 2009, passant de 11,58 dollars US à 41,19 dollars, elles ont de nouveau baissé pour atteindre 35,19 dollars en 2014. Elles s'élevaient en moyenne à 37,77 dollars sur la période 2010-2014, tandis que leur taux de croissance annuel était de 7,6 % entre 2000 et 2014. Bien qu'elle soit de faible ampleur, l'augmentation continue des dépenses de santé par habitant semble indiquer que celles-ci ont un effet modérateur sur les inégalités de revenus au Burkina Faso, avec un indice de corrélation de -0,705. L'élargissement de l'accès à des infrastructures d'eau améliorées tend également à réduire les écarts de revenus, en partie sous l'effet d'une plus faible morbidité qui se traduit par une hausse de la productivité et des revenus. Toutefois, la menace posée par le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans entrave l'accélération de la réduction des inégalités de revenus, puisque leur indice de corrélation est de 0,694 (voir annexe 14.1 pour de plus amples informations). Enfin, la mise en œuvre du Plan national de développement sanitaire (2011-2020) visant à promouvoir une répartition égalitaire des infrastructures et des personnels de santé dans l'ensemble des régions, ainsi que la mise en œuvre de la loi sur l'assurance maladie universelle, pourraient contribuer à renforcer la capacité des dépenses de santé à réduire les inégalités.

Au Ghana, la tendance des dépenses de santé par habitant est à la hausse, celles-ci étant passées de 19,01 dollars en 1995 à 84,53 dollars en 2013, avec un taux de croissance annuel de 10,06 % entre 2000 et 2014. Cette tendance devrait avoir pour effet d'atténuer les écarts de revenus. On observe une tendance identique pour le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans, qui a chuté, de 134 à 66,7 décès pour 1 000 naissances vivantes entre 1990 et 2015. Les indicateurs de santé n'exercent pas d'influence particulièrement forte sur les inégalités de revenus (annexe 14.2). Bien que la proportion de personnes couvertes par le plan national d'assurance maladie (*National Health Insurance Scheme*) ait augmenté, les inégalités relatives à la couverture des régimes d'assurance santé, introduits en 2003, et aux infrastructures sanitaires continuent toujours de freiner les progrès. Les données de la sixième Enquête sur le niveau de vie au Ghana (2012/2013) révèlent que le taux de souscription aux régimes d'assurance santé est plus élevé dans les zones urbaines (71,5 %) que dans les zones rurales (63,9 %). Toutefois, alors que 80,4 % de la population active indiquait n'avoir aucun accès à des installations médicales subventionnées, seuls 25 % avaient accès à des cliniques, des postes de santé ou des services de santé communautaire. Tous ces aspects tendent à limiter considérablement l'impact des services de santé sur les inégalités.

L'eau, c'est la vie : elle est vitale pour les moyens d'existence, la transformation économique et la durabilité environnementale. Avec un coefficient de corrélation négatif de -0,25, l'eau pourrait avoir un impact sur la redistribution des revenus. L'amélioration de l'accès à l'eau réduit le temps que les femmes et les filles consacrent à sa collecte, ce qui accroît le temps qu'elles peuvent consacrer à des activités productives et éducatives. Si les légers progrès dans l'accès à des sources d'eau améliorées (c'est-à-dire de 53,9 % en 1990 à 55,6 % en 2015) entraînaient un indice de corrélation de -0,25 (annexe 14.3), ceux-ci seraient substantiels si la cible de 77 % fixée dans le cadre des OMD pour la Tanzanie avait été atteinte. La capacité du Burkina Faso à combler son déficit hydrique en améliorant l'accès à l'eau de 43,6 % en 1990 à 82,3 % en 2015 explique, en grande partie, les immenses avancées du pays sur la réduction de la pauvreté. Il est donc vital d'accélérer l'accès à des sources d'eaux améliorées pour gagner la guerre contre les inégalités en Tanzanie.

14.3.8 L'impact des flux externes, tels que les envois de fonds et l'APD, sur les inégalités de revenus varie en fonction des pays

La relation entre les envois de fonds et les inégalités de revenus reste incertaine. Alors que la théorie de la « bosse migratoire » (« hump theory of migration ») suggère que les envois de fonds accentuent les inégalités, car seuls les ménages aux revenus intermédiaires sont capables de financer les coûts élevés de la migration (FMI, 2005), le caractère saisonnier et informel de la migration à l'intérieur de l'Afrique, principalement à destination de pays voisins, rend la migration égalisatrice en abaissant son coût (Rapoport et Docquier, 2005). Les envois de fonds se traduisent par des impacts directs et indirects sur les inégalités de revenus.

L'indice de corrélation élevé entre les envois de fonds et les inégalités de revenus suggère que les premiers ont un effet égalisateur dans les trois pays étudiés, l'impact le plus grand étant observé au Burkina Faso. Leur relation directe avec les inégalités de revenus est importante, comme en témoigne l'indice de corrélation de -0,821 (annexe 14.1). De plus, ils exercent également une très forte influence indirecte sur les inégalités de revenus, en particulier sur les autres facteurs qui affectent ces dernières, notamment l'indice synthétique de fécondité, le taux de dépendance des personnes âgées et le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans. Au Ghana, leur impact direct est minimal, mais leur influence indirecte est très étendue, en particulier sur des variables telles que l'indice synthétique de fécondité, le taux de dépendance des personnes âgées, le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans et l'accès à une source d'eau améliorée (voir l'annexe 14.2).

L'indice de corrélation de -0,29 (annexe 14.3) indique une relation inverse entre les deux variables. Une relation inverse entre les envois de fonds, l'indice synthétique de fécondité et le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans se traduit par des impacts indirects sur les inégalités en conséquence de la relation fortement positive entre les inégalités, l'indice synthétique de fécondité et le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans. La forte corrélation entre les envois de fonds et l'accès à des sources d'eau améliorées influe également sur les inégalités de manière indirecte.

L'indice de corrélation entre l'aide publique au développement (APD) et les inégalités de revenus est de -0,730. En plus de sa relation inverse directe et étroite, l'amélioration de l'efficacité opérationnelle de l'APD et l'utilisation de cette dernière pour élargir l'accès à des sources d'eau améliorées, augmenter les dépenses de santé et renforcer la gestion de la santé, réduire le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans et accroître le taux d'inscription dans le secondaire, pourraient contribuer à surmonter d'autres obstacles à la réduction des inégalités de revenus au Burkina Faso. La corrélation positive entre l'APD et les inégalités de revenus au Ghana et en Tanzanie appelle à une plus grande efficacité opérationnelle et à une amélioration de l'efficacité de l'APD dans ces deux pays. Cependant, il est important de noter que l'impact indirect de l'APD sur les autres variables est très élevé.

14.3.9 Les facteurs démographiques sont cruciaux pour gérer les inégalités de revenus

Le chapitre 9 du présent ouvrage examine l'impact de la transition démographique sur la pauvreté et les inégalités en Afrique. Par exemple, il soutient que le différentiel de fécondité est l'un des facteurs de séparation entre les pauvres et les riches. Les familles pauvres ont tendance à avoir plus d'enfants et à investir moins dans leur éducation. Les inégalités réduisent les investissements des ménages dans l'éducation, ce qui affecte la croissance économique (De la Croix et Doepke, 2002).

Les transitions démographiques (impulsées par un déclin du taux de fécondité et de la dépendance des personnes âgées) sont bénéfiques sur le plan de la réduction de la pauvreté dans la mesure où elles

favorisent une augmentation du revenu par habitant des ménages de plus petite taille. Le Burkina Faso a commencé à observer un déclin de son taux de fécondité, qui est passé de 6,8 en 1994 à 5,5 en 2014. Son indice de corrélation est de 0,70 (annexe 14.1). Les transitions démographiques semblent être associées à des inégalités plus élevées. Les ménages dont la taille est plus petite tendent à investir lourdement dans l'éducation, les compétences particulières et la santé de leurs enfants, ce qui a pour effet de creuser un fossé sur le marché du travail entre les futurs salaires des enfants issus de familles de plus petite taille et ceux des enfants issus de ménages pauvres, qui n'ont pas bénéficié d'une éducation, de compétences et de services de santé de qualité. Ces observations confirment les conclusions d'Ouedraogo et Ouedraogo (2015), selon lesquelles les ménages de petite taille tendent à afficher un coefficient de Gini plus élevé que celui des ménages de plus grande taille. Le coefficient de Gini s'élève à 0,427, 0,377 et 0,390 pour les ménages dont la taille est comprise entre 1 et 6 personnes, 7 et 8 personnes et 9 personnes ou plus, respectivement. Les autres facteurs associés à de fortes inégalités sont la baisse du taux de dépendance des personnes âgées et la baisse du taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans.

Bien que l'indice de corrélation entre le taux de fécondité et les inégalités de revenus soit faible au Ghana, il semble avoir un grand impact déstabilisant sur le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans, la scolarisation des filles dans le secondaire, le taux de dépendance des personnes âgées, et l'accès à l'eau et les dépenses de santé par habitant. Par conséquent, il atténue l'impact de certaines de ces variables (par exemple, l'accès à l'eau et la scolarisation des filles dans le secondaire) sur la réduction des inégalités de revenus tandis qu'il renforce l'impact d'autres facteurs défavorables (par exemple, le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans et le taux de dépendance des personnes âgées) sur le creusement des écarts de revenus dans le pays.

Comme indiqué à l'annexe 14.3, la corrélation est relativement élevée entre le taux de fécondité et les inégalités, de même qu'entre le taux de dépendance des personnes âgées et les inégalités. Le Gouvernement tanzanien doit s'attaquer aux facteurs qui freinent la réduction des inégalités, par exemple le taux de fécondité élevé (5,3 entre 2010 et 2014), le taux de fécondité élevé chez les adolescentes (121,8 pour 1 000 naissances vivantes entre 2010 et 2015) et le taux élevé de dépendance des personnes âgées (93,6 % entre 2010 et 2015). De plus, en vue d'atténuer en partie le creusement des inégalités provoqué par les transitions démographiques, il faudra déployer des efforts pour offrir un appui aux personnes ne tirant pas les fruits de ces transitions par le biais d'une éducation publique de qualité, de programmes d'acquisition de compétences et d'un accès à des services de santé de qualité.

14.3.10 Les programmes de protection sociale jouent un rôle important dans l'amélioration de l'égalité, mais des obstacles persistent sur le plan de la coordination, de l'échelle, du financement et de l'accès inclusif

Le chapitre 8 du présent ouvrage examine l'impact de la protection sociale sur les écarts de revenus en Afrique. La protection sociale joue un rôle de premier plan dans l'amélioration des résultats sur le plan de l'égalité, notamment en Amérique latine. Cependant, la mise en œuvre de programmes de protection sociale est toujours une initiative en cours dans les trois pays étudiés. Le Ghana est l'un des rares pays africains ayant mis en œuvre de nombreux programmes de protection sociale, avec un succès variable. Parmi ceux-ci, on peut citer le programme du revenu de subsistance contre la pauvreté (*Livelihood Empowerment against Poverty - LEAP*), le plan national d'assurance maladie (*National Health Insurance Scheme - NHIS*), le programme d'alimentation scolaire (*Ghana School Feeding Programme*), le programme d'uniformes scolaires et de manuels d'exercices gratuits (*Free School Uniforms and Exercise Book Programme*), une subvention forfaitaire par élève pour l'éducation de base (*Capitation Grant for Basic Education*), le programme de

travaux publics à forte intensité de main-d'oeuvre (*Labour Intensive Public Works*) et la politique nationale de protection sociale de 2016 (2016 National Social Protection Policy)¹³. Ces programmes ont bénéficié aux populations appauvries de nombreuses manières et contribué à la réduction de la pauvreté¹⁴, mais en raison de leur taille relativement petite, ils ont eu un impact limité sur l'égalité au niveau macro¹⁵. On estime que la plupart des programmes de réduction des inégalités au Ghana revêtaient la forme de dépenses publiques consacrées aux services de santé (Younger, Osei-Assibey et Oppong, 2015).

Depuis 2007, la Tanzanie a pris d'importantes mesures en vue de développer un cadre national de protection sociale¹⁶. Suite à la mise en œuvre réussie du Fonds d'action sociale de la Tanzanie (*Tanzania Social Action Fund -TASAF*) en 2000, le gouvernement a introduit en 2012-2013 un programme de filets de protection sociale productifs (*Tanzania Productive Social Safety Net - PSNN*) lié à son cadre national de protection sociale visant à stimuler la croissance de la consommation des ménages, améliorer les indicateurs de développement humain et promouvoir l'épargne et l'investissement parmi les bénéficiaires (Note d'information sur la protection sociale de l'initiative Unité d'action des Nations Unies). Au Burkina Faso, la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD) (2011-2015) a donné priorité à la protection sociale des groupes vulnérables, ce qui a abouti à l'adoption, en septembre 2012, de la Politique nationale de protection sociale (PNPS) pour 2013-2022. Le pays travaille également à la création d'un fonds national de protection sociale. Si ces trois pays se sont dotés de divers dispositifs de prestations de sécurité sociale (pour les employés du secteur formel) et d'un éventail de programmes d'assistance et de protection sociale, les principaux défis restent cependant l'accès, la coordination, la couverture et le financement.

Si l'on se base sur l'indice de protection sociale calculé pour les pays africains au chapitre 8, la Tanzanie obtient le meilleur classement (0,60), suivie du Ghana (0,49) puis du Burkina Faso (0,29). Pourtant, les dépenses publiques de protection sociale (hormis les prestations de santé en nature) exprimées en pourcentage du PIB restent faibles dans ces trois pays. Comme l'ont observé Molini et Paci (2015), la part de la protection sociale relativement au PIB est de 1,4 %. Ce taux a chuté au Burkina Faso, où il est passé de 1,5 % en 2000 à 0,8 % en 2009, tandis qu'il a augmenté en Tanzanie, de 0,4 % en 2000 à 1,1 % en 2007. En Tanzanie, les régimes obligatoires de sécurité sociale couvraient à peine plus de 8 % de la population¹⁷. La couverture sociale était également limitée, moins de 10 % de la population en bénéficiant (Banque mondiale, 2014). À ce jour, le programme PSSN a inscrit 1,1 million de bénéficiaires depuis son lancement en 2012. Selon les estimations, les programmes TASAF ont contribué à réduire le taux de pauvreté extrême (selon le seuil de pauvreté alimentaire) de 11,7 % en 2007 à 9,7 % en 2011-2012, de même qu'à accroître l'accès aux services d'éducation et de santé. Le Ghana semble mettre plus efficacement en œuvre que le Burkina Faso et la Tanzanie la plupart de ses programmes de protection sociale, en particulier en milieu

¹³ Voir www.mogcsp.gov.gh/policies/National%20Social%20Protection%20Policy.pdf

¹⁴ Les données présentées par Younger, Osei-Assibey et Oppong (2015) révèlent que le programme d'alimentation scolaire gratuite dans certaines écoles primaires et écoles secondaires de premier cycle, dont le coefficient de concentration est de -0,401, est le programme de dépenses publiques le plus efficace en faveur des pauvres au Ghana. Les dépenses publiques ciblant les niveaux d'enseignement préprimaire, primaire et secondaire du premier cycle ont également été jugées progressives, tandis que ce sont surtout les ménages les mieux nantis qui ont bénéficié des retombées positives de la formation des enseignants et des écoles professionnelles. Les écoles d'infirmières et l'enseignement polytechnique étaient répartis de manière inégale alors que l'enseignement universitaire était fortement plus concentré parmi les riches.

¹⁵ Voir la fiche informative sur la protection sociale no 9 (2014) du ministère ghanéen du Genre, de l'Enfant et de la Protection sociale, selon laquelle seulement une personne sur 7 vivant dans l'extrême pauvreté a bénéficié du programme du revenu de subsistance contre la pauvreté (programme LEAP).

¹⁶ Il est à noter que la Politique nationale de sécurité sociale, promulguée en 2003, visait entre autres à apporter une assistance sociale aux personnes vulnérables.

¹⁷ Voir www.ilo.org/dyn/1lossi/ssiindic.viewMultiIndic2?p_lang=en&p_geoaid=834&p_show_descs=Y

¹⁸ Pour de plus amples informations sur le caractère adéquat des avantages de la protection sociale dans ces pays, voir <http://databank.worldbank.org/data/reports.aspx?source=1229#>

rural¹⁸. Cependant, les interventions urbaines au Ghana ont besoin d'être mieux ciblées et davantage axées sur les résultats. En outre, il est important que les pays partagent leurs expériences en ce qui concerne la mise en œuvre des programmes de protection sociale. Enfin, il est crucial de résoudre les problèmes de coordination des financements et les difficultés en matière de couverture afin que la protection sociale devienne plus égalisatrice.

14.3.11 Il est indispensable de stabiliser l'inflation pour réduire les inégalités

La relation positive entre l'inflation et les inégalités de revenus a fait l'objet de débats dans les publications (King et Wolman, 1996 ; Bulir, 1998). Par exemple, King et Wolman (1996) estiment que les principaux actifs des pauvres (le travail) sont quasiment dépourvus de protection contre l'inflation, et soutiennent qu'un taux d'inflation annuelle de 12 % se traduit par une perte de six heures par trimestre relativement à une inflation plus faible de 5 %. D'un autre côté, Bulir (1998) soutient que les actifs des riches sont principalement non corrélés ou faiblement corrélés à l'inflation ou que leur rendement croît plus rapidement que le taux d'inflation. À cet égard, l'inflation peut contribuer aux évolutions cycliques des inégalités de revenus. Il conclut qu'une faible inflation renforce davantage l'impact de la redistribution fiscale en matière d'égalisation des revenus. Quant à Günther et Grimm (2007), ils affirment que les populations appauvries consacrent souvent jusqu'à 60 % voire 80 % de leurs dépenses à l'alimentation ; conformément à la loi d'Engel, leur pouvoir d'achat tend à décliner de manière plus que proportionnelle en cas de hausse de l'inflation.

Quelle est la performance des trois pays examinés sur le plan de l'inflation ? Les prix sont particulièrement stables au Burkina Faso par rapport à la Tanzanie et au Ghana. C'est en effet au Burkina Faso que le taux d'inflation annuel moyen entre 1990 et 2015 était le plus faible (3,17 %), suivi par la Tanzanie (13,59 %) puis le Ghana (20,52 %). Il n'est donc pas surprenant que ce soit également le Burkina Faso qui ait réalisé les plus grands progrès dans la réduction des écarts de revenus, suivi par la Tanzanie. Étant donné que les actifs des pauvres sont principalement corrélés et que les pauvres consacrent une part importante de leurs revenus à l'alimentation, les fortes tendances inflationnistes du Ghana se sont traduites par de profondes difficultés pour ces populations.

Les données tirées de l'indice de corrélation et de la régression selon la méthode des moindres carrés ordinaires (MCO) pour les trois pays révèlent que l'inflation ne joue pas de rôle particulièrement important au Burkina Faso en ce qui concerne les inégalités de revenus. L'impact de l'inflation est le plus important au Ghana, où l'indice de corrélation s'élève à -0,453 et le coefficient de détermination à 0,26, ce qui suggère que l'inflation explique la variation de 26 % des inégalités de revenus. Lorsque les autres variables sont neutralisées, son impact négatif est considérable, à hauteur de 5 %¹⁹. La tendance baissière de l'inflation porte ses fruits, bien qu'elle soit repartie à la hausse en 2012. Cette tendance pourrait finir par modifier la relation inverse entre l'inflation et les inégalités de revenus. Bien que l'indice de corrélation s'élève à 0,333 et le coefficient de détermination à 0,11, aucune relation n'est établie statistiquement.

¹⁹ La régression de la méthode des MCO pour le Ghana a donné les résultats suivants : coefficient de Gini = 41,86 - 0,074 inflation ; Statistique-F = 4,86** ; R² = 0,257. (-2,204)**.

où ** indique un seuil de signification à 5,00. Les données correspondent aux années 1991 à 2007.

14.4 Enseignements préliminaires et conclusions

Au Burkina Faso, les inégalités de revenus ont enregistré un déclin continu au cours des vingt dernières années. En Tanzanie, elles ont commencé à chuter en 2007 après avoir sans cesse augmenté au cours des 17 années précédentes. Enfin, au Ghana, elles ont augmenté sans interruption pendant les trente dernières années. Toutefois, ce dernier pays a réalisé des progrès impressionnants dans la réduction de la pauvreté, affichant une performance supérieure à celle du Burkina Faso et de la Tanzanie. Cette diversité d'expériences nous donne l'occasion de tirer des enseignements et de partager des expériences à l'échelle du continent africain. Une liste des principaux enseignements tirés du présent chapitre est donnée ci-dessous.

Enseignement n° 1 : La promotion d'une forte croissance économique est une condition nécessaire à la réduction de la pauvreté et des inégalités, mais garantir la qualité de cette croissance est une condition suffisante pour atteindre ces objectifs. Pour qu'une croissance économique forte s'accompagne d'une réduction rapide de la pauvreté et des inégalités, elle doit être inclusive, transformatrice et équitable, comme c'est le cas au Burkina Faso. Cette croissance doit également porter sur les secteurs d'où la majorité des pauvres tirent leurs moyens d'existence (par exemple, l'agriculture et les secteurs informels non agricoles) ; quant aux personnes ne bénéficiant pas des retombées de ce processus de croissance, un appui doit leur être apporté par le biais de politiques fiscales et de programmes de protection sociale. Afin que la croissance apporte des possibilités d'améliorer la productivité et de créer des emplois hautement rémunérés, il est vital d'opérer une diversification sectorielle en faveur des activités manufacturières et non agricoles.

Enseignement n° 2 : Il est impératif de stimuler la productivité agricole. Les trois économies étudiées, à savoir le Burkina Faso, le Ghana et la Tanzanie, demeurent principalement agraires. Comme il a été prouvé que l'agriculture a un effet égalisateur considérable, il est impératif de stimuler la productivité agricole par un meilleur accès aux engrais, aux systèmes d'irrigation, aux tracteurs, aux semences améliorées, au crédit, aux marchés et aux systèmes post-récolte. L'augmentation de la productivité agricole a un impact direct et simultané sur les revenus ruraux et urbains. Toutefois, il ne faut pas que l'augmentation de la productivité se limite au quintile supérieur, ni aux personnes les plus riches. Une meilleure productivité agricole permet de réduire à la fois la pauvreté et les inégalités, dans la mesure où la croissance agricole tend à stimuler la croissance des secteurs ruraux non agricoles, et peut contribuer à réorienter la main-d'œuvre vers des activités à plus forte productivité. L'amélioration de l'accès aux terres, en particulier pour les femmes, est indispensable pour que l'agriculture permette d'accélérer la réduction de la pauvreté et des inégalités. Enfin, il faut déployer les efforts nécessaires pour s'assurer que les gains obtenus grâce à l'augmentation de la productivité agricole ne finissent pas entre les mains des plus riches.

Enseignement n° 3 : Pour créer des emplois bien rémunérés et combler l'écart de revenu, il est indispensable d'ajouter de la valeur aux produits primaires grâce à la participation proactive du secteur privé. Au Ghana et en Tanzanie, l'exportation de matières premières agricoles contribue aux inégalités. L'exportation de produits primaires, sans qu'aucune valeur ajoutée ne leur soit apportée, s'apparente à une exportation d'emplois que des jeunes et des femmes pourraient exercer. Dans les trois pays étudiés, l'agriculture et l'extraction minière devraient servir de tremplin à l'industrialisation ; l'apport de valeur ajoutée aux produits agricoles et miniers contribue à promouvoir l'industrialisation. À cette fin, il convient également d'élaborer des stratégies qui intègrent les secteurs formels et informels en vue d'accroître la productivité, d'augmenter les revenus et d'améliorer les conditions de travail. En outre, il est impératif d'investir dans l'acquisition de compétences et le développement des infrastructures, y compris des centres d'incubation. Ces investissements ne doivent pas se limiter aux chaînes de valeur nationales : il est également crucial de collaborer et d'établir des partenariats à l'échelle régionale afin d'exploiter les

chaînes de valeur régionales. Enfin, il faut aligner les programmes d'enseignement scolaire sur cet objectif stratégique en promouvant l'acquisition de compétences, y compris techniques et professionnelles, dans l'enseignement secondaire et supérieur, mais aussi en corrigeant les disparités éducatives entre les garçons et les filles en milieu rural et en milieu urbain, y compris dans les zones difficilement accessibles. Il est important d'améliorer la qualité de l'enseignement dans les écoles publiques afin d'éviter des arbitrages entre une éducation de qualité et des inégalités élevées. Les systèmes éducatifs africains doivent correspondre aux réalités du marché du travail.

Enseignement n° 4 : Il est crucial de corriger les disparités régionales relatives à la répartition des infrastructures, des installations et des ressources humaines. Le développement favorisant les zones urbaines n'a pas mis fin à l'exode rural ni à la misère urbaine, ni encore à la pauvreté rurale. Si les déficits d'infrastructures et de services observés actuellement dans la plupart des zones rurales ne sont pas corrigés, il ne sera pas possible de réduire simultanément la pauvreté et les inégalités. Il est donc vital de formuler et de mettre en œuvre des plans d'aménagement du territoire, comme cela a été fait pour le secteur de la santé au Burkina Faso (Plan national de développement sanitaire, 2011-2020) afin de remédier aux défaillances du marché et de rééquilibrer les opportunités de développement en faveur des régions désavantagées et des zones rurales. Il est également essentiel de s'assurer de la bonne gouvernance de ces programmes et de la disponibilité des financements sur le long terme. Le problème n'est pas la formulation de ces plans, mais leur mise en œuvre. Une solution consiste à élaborer des stratégies de mise en œuvre infaillibles, bénéficiant d'un engagement politique de haut niveau, notamment en vue de promouvoir un environnement plus favorable aux affaires, d'assurer la viabilité des financements, de lutter contre les problèmes énergétiques, de développer des politiques efficaces et locales pour le secteur des minéraux et les autres secteurs, et d'adopter une approche basée sur l'innovation et la résolution des problèmes pour promouvoir des chaînes de valeur inclusives et garantir l'égalité entre les genres.

Enseignement n° 5 : Il est vital de combattre les inégalités d'accès aux services d'éducation, de santé et d'eau afin de réduire les inégalités de revenus. Il est évident qu'il est indispensable de corriger les disparités dans l'accès à l'éducation (secondaire et supérieure), aux services de santé de base et à des infrastructures d'eau améliorées afin de combattre la pauvreté et les inégalités. Il est tout aussi primordial d'adopter des stratégies progressives donnant priorité à la réalisation de dividendes démographiques en engageant de manière productive la population jeune. L'essor des programmes d'alimentation scolaire, de la scolarité gratuite, des services de santé gratuits pour les enfants de moins de cinq ans et les femmes enceintes, de même que l'élargissement rapide de l'accès à des infrastructures d'eau améliorées, sont essentiels pour réduire rapidement la pauvreté et les inégalités. Les enseignements tirés de l'époque des OMD montrent qu'en ce qui concerne les résultats, la qualité ne peut pas être sacrifiée au profit de la quantité. Une éducation de mauvaise qualité forme des diplômés inemployables. Par conséquent, la question des compétences transmises par le système éducatif est vitale.

Enseignement n° 6 : Il est indispensable d'adopter et de mettre en œuvre des stratégies exhaustives visant à corriger les inégalités entre les genres et promouvoir l'émancipation des femmes. Les inégalités entre les genres sont omniprésentes dans les domaines de l'éducation, de la représentation politique, de la propriété des actifs et de l'accès à ces derniers, ou encore des possibilités d'emploi. Sous l'effet de cette discrimination, les femmes assument une part disproportionnée des emplois vulnérables au Burkina Faso, au Ghana et en Tanzanie. Les plans de développement sectoriels et nationaux doivent inclure des actions pour corriger cette situation, et allouer des financements suffisants aux stratégies et aux programmes axés sur le genre. À cet égard, il faut prêter une attention particulière au taux de fécondité chez les adolescentes et à l'indice synthétique de fécondité, tous les deux élevés, qui ont pour effet d'accroître la pauvreté et les

inégalités. De nombreux pays africains, y compris les trois pays étudiés, se sont dotés de lois foncières qui garantissent aux femmes des droits égaux en matière d'accès aux terres et de propriété foncière. Pourtant, dans les faits, on observe trop souvent le contraire. Les pouvoirs publics et les organisations de la société civile doivent collaborer pour garantir que les femmes bénéficient d'un accès égal aux terres (tel que le prévoient les législations nationales), mener des campagnes de sensibilisation et protéger les droits des victimes de l'exclusion sociale aux niveaux national et infranational.

Enseignement n° 7 : Afin de réduire rapidement la pauvreté et les inégalités de revenus, il est essentiel de promouvoir des systèmes progressifs et d'élargir les mesures de protection sociale bien ciblées.

Pour résoudre le casse-tête budgétaire (une importante marge budgétaire conjuguée à un coefficient de Gini élevé), il faut adopter un système fiscal progressif qui impose plus lourdement les revenus les plus élevés, donne priorité aux impôts directs plutôt qu'indirects et à une administration fiscale efficiente, et qui diversifie les recettes publiques pour réduire la dépendance à l'égard des industries extractives. Toutes ces politiques pourraient contribuer à réduire les inégalités (voir le chapitre 7). La lutte contre les flux financiers illicites, en particulier en provenance du secteur de l'extraction minière, et l'arrêt des fuites de capitaux provoquées par les facturations et les tarifications frauduleuses constituent d'autres politiques tout aussi bénéfiques. De surcroît, l'adoption de salaires minimums et de politiques de négociation collective favorisent une faible compression des salaires. Trois changements sont nécessaires pour que la protection sociale soit davantage axée sur les résultats : élargir la couverture à une grande proportion des pauvres, améliorer le ciblage des programmes de protection sociale et surmonter les difficultés de financement. Enfin, les autres pays pourraient tirer des enseignements des programmes d'alimentation scolaire et de transfert en espèces du Ghana, dont l'efficacité est reconnue.

Enseignement n° 8 : L'amélioration de la productivité des envois de fonds et de l'APD est essentielle pour accélérer la réduction de la pauvreté et des inégalités.

Il est évident que les envois de fonds pourraient avoir un effet égalisateur dans les trois pays étudiés, et surtout au Burkina Faso. L'APD est également égalisatrice au Burkina Faso, tandis que son effet net (direct et indirect) est relativement égalisateur au Ghana et en Tanzanie. L'utilisation des envois de fonds pour surmonter les principaux obstacles à la réduction de la pauvreté et des inégalités, par exemple dans le cadre du barrage de la Renaissance en Éthiopie²⁰, pourrait avoir des effets multiplicateurs qui permettraient à une grande proportion de la population de sortir de la pauvreté et favoriseraient une réduction des écarts de revenus. Enfin, pour que l'APD soit suffisamment égalisatrice, il faut en améliorer la gouvernance (prévisibilité, alignement sur les plans et les processus nationaux, et ciblage efficace des interventions) dans des pays tels que le Ghana et la Tanzanie.

Enseignement n° 9 : Il est indispensable de protéger les actifs des pauvres contre leur dévalorisation sous l'effet de l'inflation.

L'inflation contribue aux évolutions cycliques des inégalités de revenus. Il est également évident qu'une faible inflation renforce l'impact de la redistribution fiscale sur l'égalisation des revenus. Au Ghana, les inégalités seraient plus élevées si l'inflation n'avait pas connu une tendance à la baisse depuis 1995. Il est donc important de se fixer l'objectif d'une faible inflation pour s'attaquer aux inégalités.

²⁰ Une fois achevé, il devrait produire 6 000 MW et sera la plus grande centrale hydroélectrique en Afrique.

RÉFÉRENCES

- Annim, S.K., S. Mariwah et J. Sebu.** 2012. Spatial Inequality and Household Poverty in Ghana *Economic System* 36, p. 487-505. Aryeetey, E., G. Owusu et E.J. Mensah. 2009. An Analysis of Poverty and Regional Inequalities in Ghana. Working Paper 27, Global Development Network, New Delhi.
- Aryeetey, E. et W. Baah-Boateng.** 2016. Understanding Ghana's growth success story and job creation challenges. www.brookings.edu/research/understanding-ghanas-growth-success-story-and-job-creation-challenges
- Bennell, Paul. 1999. Learning to change: skills development among the economically vulnerable and socially excluded in developing countries. *Employment and Training Paper N° 43*. Genève, Département des politiques de l'emploi, Bureau international du Travail.
- Bhorat, H., K. Naidoo et K. Pillay. 2016. Growth, poverty and inequality interactions in Africa: an overview of key issues. *UNDP Working Paper Series* (UNDP-RBA/WPS/1/2016).
- Banque mondiale.** 2009. Awakening Africa's Sleeping Giant: Prospects for commercial agriculture in Guinea Savannah zone and beyond. Washington D.C., Banque mondiale.
- _____. 2013. Tanzania: Service Delivery Indicators – Education and Health. Washington DC : Banque mondiale. <http://siteresources.worldbank.org/AFRICAEXT/Resources/SDI-Technical-Report-Tanzania.pdf>
- _____. 2016. Poverty and Shared Prosperity 2016: Taking on Inequality, World Bank, Washington, D.C., Banque mondiale et Base de données des Indicateurs du développement dans le monde.
- Bourdet, Yves.** 2014. Employment policy implementation in Burkina Faso. Employment Working Paper N°155. 2014. Genève, OIT. www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/documents/publication/wcms_250996.pdf.
- Bulir, Alis.** 1998. Income inequality: does inflation matter? IMF Working Paper (WP/98/7).
- National Bureau of Statistics.** 2001, 2007, 2010 et 2012. Tanzania Household Budget Surveys, Dar es Salaam National Bureau of Statistics. NBS.
- _____. 2012a. Tanzania Population and Housing Census 2012. Dar es Salaam : NBS. NBS. 2012b. Employment and Earning Survey – Analytical Report, National Bureau of Statistics, Dar es Salaam
- Christiaensen, L., P. Chuhan-Pole, et A. Sanoh.** 2013. Africa's Growth, Poverty and Inequality Nexus – Fostering Shared Prosperity. https://editorialexpress.com/cgi-bin/conference/download.cgi?db_name=CSAE2014&paper_id=381
- Commission économique pour l'Afrique (CEA), Union Africaine (UA), Banque africaine de développement (BAfD) et Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).** 2012. Assessing progress in Africa toward the Millennium Development Goals – Emerging Perspectives from Africa on the post-2015 Development Agenda.
- Cooke, E., S. Hague et A. McKay.** 2016. The Ghana Poverty and Inequality Report – Using the 6th Ghana Living Standards Survey. University of Sussex, UNICEF et Ashesi University.
- Cornia G.A. et B. Martorano.** 2016. Building the integrated inequality database and the seven sins of inequality measurement in sub-Saharan Africa. UNDP Working Paper Series (UNDP-RBA/WPS/2/2016).
- Cornia, G. A.** 2015. Income Inequality Levels, Trends and Determinants in Sub-Saharan Africa: An Overview of the Main Changes. A technical report on the UNDP's Project on Inequality in SSA, 28 février 2015.
- Danquah, M. et W. Ohemeng** (à paraître). Unmasking the factors behind Socio-economic inequalities in Ghana.
- De la Croix, D. et M. Doepke.** 2002. Inequality and Growth: Why Differential Fertility Matters. <http://faculty.wcas.northwestern.edu/~mdo738/research/fertdif.pdf> Economic and Social Research Foundation. 2013. "Enhancing Land Tenure Security and Agricultural Productivity for Small Holder Farmers, Especially Women".
- FIDA (Fonds international de développement agricole).** 2016. Rural Development Report. Rome.
- FMI (Fonds monétaire international).** 2005. World Economic Outlook. Washington, D.C., FMI.
- _____. 2016a. The Bumpy Road to Economic Recovery. IMF Survey, 21 janvier 2016 in Ghana. 29 octobre 2015. www.commitmentoequity.org/publications_files/Ghana/Fiscal%20Policy%20Inequality%20and%20Poverty%20-%20A%20CEQ%20Assessment%20for%20Ghana%20Oct%202015.pdf.
- _____. 2016b. Case studies on managing government compensation and employment -- institutions, policies, and reform challenges.
- _____. 2016c. Burkina Faso: Selected Issues. Country Report N° 16/391.
- Fosu, A.** 2008. Inequality and the growth-poverty nexus: specification empirics using African data. *Applied Economics Letters*, 2008, vol. 15, N° 7, pp. 563-566.
- Ghana Statistical Service (GSS).** 2014. Ghana 6th Living Standards Survey Main Report http://www.statsghana.gov.gh/docfiles/glss6/GLSS6_Main%20Report.pdf.
- Grimm, M. et I. Günther.** 2005. Growth and poverty in Burkina Faso: A reassessment of the paradox. German Institute for Economic Research Discussion Papers 482. Avril 2005.
- Günther, I. et M. Grimm.** 2007. Measuring pro-poor growth when relative prices shift. *Journal of Development Economics*, 82 (2007) 245-256.
- Honorati, M. et S. Johansson de Silva.** 2016. Expanding Job Opportunities in Ghana. Directions in Development. Washington, D.C., Banque

mondiale.

- Kawachi, I. et B.P. Kennedy.** 1999. Income inequality and health: pathways and mechanisms. *Health Services Research*, 34(1), 215-227 (avril 1999, Part II).
- King, R. G. et A.L. Wolman.** 1996. Inflation targeting in a St. Louis Model of the 21st century. *Review*, 78, 83-107 (mai/juin).
<https://pdfs.semanticscholar.org/7cc0/394b349ab9e262b5ec0f3f8aee3700367c64.pdf>
- Kolavalli, S. et E. Robinson, X. Diao, V. Alpuerto, R. Folledo, M. Slavova, G. Ngeleza et F. Asante** (2012) "Economic Transformation in Ghana: Where Will the Path Lead?" IFPRI DP 01161 <http://www.ifpri.org/sites/default/files/publications/ifpridp01161.pdf>
- Lanzano, C.** 2016. Small-scale mining, natural resources and development in Burkina Faso. Project Brief. <http://nai.uu.se/research/areas/small-scale-mining-natura/>
- Lipton, D.** 2013. Fiscal Policy and Income Inequality. Speech delivered at the Peterson Institute for International Economics, 13 mars 2013. www.imf.org/en/News/Articles/2015/09/28/04/53/sp031314
- Mankiw, N.G., D. Romer et D.N. Weil.** 1992. A contribution to the empirics of economic growth. *The Quarterly Journal of Economics*. CVII: 407-437.
- Matotay, Edmund.** 2014. A Draft Report on a Tanzania Country Case Study. Pan African Conference on Inequalities in the Context of Structural Transformation. Organisé par le Gouvernement du Ghana, en association avec CODESRIA, PNUD, CEA, UNICEF et autres, 28-30 avril 2014.
- Matotay, E.** 2014. A Draft Report on a Tanzania Country Case Study. Pan African Conference on Inequalities in the Context of Structural Transformation. Organisé par le Gouvernement du Ghana, en association avec CODESRIA, PNUD, CEA, UNICEF et autres, 28-30 avril 2014.
- Ministère du Genre, de l'Enfant et de la Protection sociale.** 2014. Social Protection Fact Sheet #9.
- Ministère des Mines, des Carrières et de l'Énergie (MMCE) du Burkina Faso.** 2010. Vision 2020 for Access to Modern Energy Services 2010.
- Molini, V. et P. Paci.** 2015. Poverty Reduction in Ghana: Progress and Challenges. Washington, D.C., Banque mondiale.
- Odusola, A.F.** 1998. "Human Capital Investment and the Empirics of Economic Growth in Nigeria, *Proceedings of the 1998 Annual Conference of the Nigerian Economic Society*. Ibadan, The Nigerian Economic Society (NES).
- Odusola, A.F.** 2017. Agriculture, rural poverty and income inequality in sub-Saharan Africa. Draft UNDP Working Paper Series.
- _____. 2017. Fiscal space, poverty and inequality in Africa. *African Development Review* 29, Special Issue, 1-14.
- _____. À paraître. Fiscal space, poverty and inequality in Africa. *African Development Review* 2017, pp. 1-14.
- Organisation internationale du Travail (OIT).** 2015. Global Wage Report 2014/15: Wages and Income Inequality. Genève, OIT.
- Osei-Assibey, E.** 2014. Nature and dynamics of inequalities in Ghana. *Development*, 57(3-4), p. 521-530.
- Ouedraogo, S. et S. Ouedraogo.** 2015. Household's income inequality in Burkina Faso: Analysis by the multi-decomposition of Gini index. *Journal of Economics and Sustainable Development*, 6(8), 2015
- PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement).** 2012. Human development and decent work in Burkina Faso. *National Human Development Report 2012*
- _____. 2015. Gender Inequality Index (GII). <http://hdr.undp.org/en/content/gender-inequality-index-gii>
- _____. 2016. Africa Human Development Report 2016: Accelerating Gender Equality and Women's Empowerment in Africa.
- PNUD et Gouvernement tanzanien.** 2015. Tanzania Human Development Report: Economic Transformation for Human Development. Dar es Salaam.
- Rapport, H. et F. Docquier.** 2005. The Economics of Migrants' Remittances. *Discussion Paper*, N° 1531. March 2015. Institute for the Study of Labour. <http://ftp.iza.org/dp1531.pdf>
- Romer, P.** 1990. Endogenous technological change. *Journal of Political Economy* 98 (5):S71-S102.
- Tidemand, P., N. Sola, A. Maziku, T. Williamson, J. Tobias, C. Long et H. Tilley.** 2014. Local Government Authority (LGA) fiscal inequities and the challenges of 'disadvantaged' LGAs in Tanzania. Final Report. <https://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/9144.pdf>
- UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture).** 2014. National EFA 2015 Review Report: Ghana Country Report: Ghana Country Report.
- UNICEF (Fonds des Nations unies pour l'enfance). One UN Tanzania.** n.d. Social Protection in Tanzania: Establishing a national system through consolidation, coordination and reform of existing measures. Factsheet. UN Statistical Division. n.d. UNSD database. <http://data.un.org/Data.aspx?q=rural+population&d=POP&f=tableCode%3a1>
- Younger, S. D., E. Osei-Assibey et F. Oppong.** 2015. Fiscal incidence in Ghana. CEQ WP N° 35

ANNEXE 14.1 Indice de corrélation entre le coefficient de Gini et différentes variables d'intérêt au Burkina Faso

	Gini	ISF	Dépendance	TNS	Mortalité -5	MP agric	Rendement	Santé p. hab.	Eau	APD	Envois de fonds	PIBhab
Gini	1,000											
ISF	0,700	1,000										
Dépendance	0,637	0,969	1,000									
TNS	-0,649	-0,955	-0,853	1,000								
Mortalité -5	0,694	0,983	0,911	-0,987	1,000							
MP agric	-0,281	0,094	0,061	-0,246	0,125	1,000						
Rendement	-0,607	-0,743	-0,764	0,601	-0,703	0,222	1,000					
Santé p. hab.	-0,705	-0,920	-0,821	0,991	-0,964	0,032	0,642	1,000				
Eau	-0,672	-0,996	-0,985	0,925	-0,963	-0,093	0,748	0,889	1,000			
APD	-0,730	-0,666	-0,500	0,898	-0,757	0,196	0,556	0,865	0,608	1,000		
Envois de fonds	-0,821	-0,891	-0,793	0,922	-0,925	0,181	0,661	0,965	0,857	0,857	1,000	
PIBhab	-0,613	-0,987	-0,977	0,921	-0,957	-0,073	0,765	0,896	0,993	0,602	0,845	1,000

Remarque : Gini = coefficient de Gini ; ISF = indice synthétique de fécondité ; Dépendance = dépendance des personnes âgées (% de la population totale) ; TNS = taux net de scolarisation dans le secondaire ; Mortalité -5 = taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes) ; MP agric = exportations des matières premières agricoles en tant que part totale des exportations de marchandises ; Rendement = rendement céréalier par hectare ; Santé p. hab. = dépenses de santé par habitant ; Eau = accès à des sources d'eau améliorées ; APD = APD nette par habitant ; Envois = envois de fonds personnels ; et PIBhab = PIB par habitant.

ANNEXE 14.2 Indice de corrélation entre le coefficient de Gini et différentes variables d'intérêt au Ghana

	Gini	ISF	Dépendance	TNSf	Mortalité -5	MP agric	Rendement	Santé p. hab.	Eau	APD	Envois de fonds	PIBhab	Adolescentes
Gini	1,00												
ISF	0,04	1,00											
Dépendance	-0,06	0,99	1,00										
TNSf	-0,47	-0,91	-0,91	1,00									
Mortalité -5	-0,07	0,97	0,99	-0,90	1,00								
MP agric	0,08	0,73	0,74	-0,42	0,75	1,00							
Rendement	-0,41	-0,49	-0,43	0,37	-0,42	-0,38	1,00						
Santé p. hab.	-0,17	-0,59	-0,57	0,93	-0,65	-0,54	0,30	1,00					
Eau	0,00	-1,00	-1,00	0,91	-0,98	-0,74	0,47	0,60	1,00				
APD	0,42	-0,27	-0,35	0,70	-0,44	-0,64	0,18	0,72	0,32	1,00			
Envois de fonds	-0,08	-0,93	-0,95	-0,54	-0,92	-0,84	0,23	-0,65	0,93	-0,51	1,00		
PIBhab	0,05	-0,96	-0,98	0,95	-0,99	-0,78	0,42	0,72	0,98	0,46	0,94	1,00	
Adolescentes	0,01	1,00	0,99	-0,90	0,97	0,72	-0,48	-0,57	-1,00	-0,28	-0,94	-0,97	1,00

Remarque : Gini = coefficient de Gini ; ISF = indice synthétique de fécondité ; Dépendance = dépendance des personnes âgées (% de la population totale) ; TNSf = taux net de scolarisation des filles dans le secondaire ; Mortalité -5 = taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans ; MP agric = exportations des matières premières agricoles en tant que part totale des exportations de marchandises ; Rendement = rendement céréalier par hectare ; Santé p. hab. = dépenses de santé par habitant ; Eau = accès à des sources d'eau améliorées ; APD = APD nette par habitant ; Envois = envois de fonds personnels ; PIBhab = PIB par habitant ; et Adolescentes = taux de fécondité chez les adolescentes (pour 1 000 naissances vivantes).

ANNEXE 14.3 Indice de corrélation entre le coefficient de Gini et les variables d'intérêt en République-Unie de Tanzanie

	Gini	ISF	Dépendance	TNP	Mortalité -5	MP agric	Rendement	Santé p. hab.	Eau	APD	Envois de fonds	PIBhab	Adolescentes	TBP
Gini	1,00													
ISF	0,51	1,00												
Dépendance	0,57	0,53	1,00											
TNP	0,12	-0,74	-0,29	1,00										
Mortalité -5	0,18	0,92	0,36	-0,95	1,00									
MP agric	0,44	0,82	0,25	-0,53	0,78	1,00								
Rendement	-0,35	-0,15	-0,41	-0,08	-0,03	-0,27	1,00							
Santé p. hab.	0,10	-0,93	0,45	0,90	-0,94	-0,71	-0,18	1,00						
Eau	-0,25	-0,94	-0,28	0,89	-0,98	-0,77	0,02	0,96	1,00					
APD	0,20	-0,56	0,12	0,75	-0,77	-0,56	-0,18	0,80	0,76	1,00				
Envois de fonds	-0,29	-0,93	0,32	0,66	-0,81	-0,70	0,03	0,88	0,87	0,67	1,00			
PIBhab	-0,08	-0,86	-0,16	0,95	-0,98	-0,71	-0,04	0,96	0,97	0,84	0,85	1,00		
Adolescentes	0,51	1,00	0,53	-0,74	0,92	0,82	-0,15	-0,93	-0,94	-0,56	-0,93	-0,86	1,00	
TBP	0,24	-0,72	-0,23	0,99	-0,93	-0,54	-0,14	0,87	0,87	0,78	0,61	0,93	-0,72	1,00

Remarque : Gini = coefficient de Gini ; ISF = indice synthétique de fécondité ; Dépendance = dépendance des personnes âgées (% de la population totale) ; TNP = taux net de scolarisation dans le primaire ; Mortalité -5 = taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans ; MP agric = exportations des matières premières agricoles en tant que part totale des exportations de marchandises ; Rendement = rendement céréalier par hectare ; Santé p. hab. = dépenses de santé par habitant ; Eau = accès à des sources d'eau améliorées ; APD = APD nette par habitant ; Envois = envois de fonds personnels ; PIBhab = PIB par habitant ; Adolescentes = taux de fécondité chez les adolescentes (pour 1000 naissances vivantes) ; et TBP = taux brut de scolarisation dans le primaire.